

Édition quotidienne

CANADA...	\$6.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00

Édition hebdomadaire

CANADA...	\$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Si les mères savaient...

Notre mortalité infantile oscille: elle ne fléchit pas. Elle baisse de quelques unités en une année; elle les regagne l'année suivante.

Pendant plusieurs années, sous l'administration du docteur Boucher — nous sommes heureux de le dire — la ligne a marqué une courbe descendante. Mais le progrès s'est arrêté. La ligne est désormais presque droite.

En 1911 nous avions l'énorme mortalité de 242,6 par 1000 naissances. Dès l'année suivante, il y avait fléchissement sensible. Le coefficient n'est plus que de 208,2. Il remonte, en 1913, à 215,2, il descend graduellement jusqu'à 177,3, en 1917, pour remonter, l'année suivante, à 191,5. En 1919, il retombe à 177,5 pour remonter, en 1920, à 192,2.

Ce sont les derniers chiffres que nous ayons à notre disposition. Mais nous savons, par une entrevue du docteur Boucher, que la situation ne varie pas, cette année.

La mortalité est conditionnée par deux causes principales. Elle baisse avec un été sain, sans grandes chaleurs. Elle monte avec les chaleurs. Elle baisse dans les années de prospérité. Elle monte dans les années de misère. Elle est au plus mal quand les deux causes se conjuguent. C'est ce qui peut se présenter cette année. Jusqu'ici l'été n'a pas été très chaud, mais il n'est pas fini. Par contre, la pauvreté est générale. Pauvreté signifie économie de glace, économie de lait, parce que le lait est cher. Quelqu'un a parlé de taxer le pain. Celui-là n'a pas d'enfants. S'il en avait, il songerait à supposer que cela fût possible, au lait. Ce serait plus pressant et plus utile.

* * *

Cependant, il est un autre moyen de soulager les familles pauvres. Elles ont un ennemi pire que la misère: leur ignorance. Les enfants peuvent boire un lait dont la qualité et le prix ne varient pas. Il est fait pour eux. On les en prive. C'est là toute la cause de notre haute mortalité infantile. Écoutez le docteur Boucher: "Les maladies gastro-intestinales ont été la cause principale de la mortalité infantile en 1921, comme les années précédentes. A Montréal, la mortalité infantile est plus élevée que dans les autres grandes villes, à cause du trop grand nombre de décès dus à ces maladies. Nous attirons l'attention des médecins, des consultations de nourrissons et des mères de famille sur l'importance qu'il y a de porter tous leurs efforts de ce côté, afin que l'alimentation du nourrisson, surtout durant la période des grandes chaleurs, soit surveillée avec le plus grand soin. LA MÈRE NOURRISSANT SON ENFANT POURRAIT, LA PLUPART DU TEMPS, PRÉVENIR CETTE SORTE DE MALADIE, MAIS MALHEUREUSEMENT, MALGRÉ NOS RECOMMANDATIONS, ELLE LE SOULEVE TROP SOUVENT À L'ALIMENTATION ARTIFICIELLE QUI L'EXPOSE TOUJOURS AUX PLUS GRAVES DANGERS."

"...toujours aux plus graves dangers". Qu'on pèse bien les paroles calmes et posées du directeur de notre bureau de santé municipal; et l'on se rendra compte que notre haute mortalité est la conséquence de l'alimentation artificielle de l'enfant. Il n'existe pas de chiffres à ce sujet, mais il est possible de faire quand même la preuve indirecte.

Il est admis d'abord que, sur cent bébés nourris artificiellement, 90 meurent avant d'atteindre leur première année (Savons nos petits enfants, page 2) et que, au contraire, sur les enfants nourris par leur mère, nous ne trouvons meurent avant d'atteindre leur première année. Nous trouvons ensuite la corroboration de ce fait chez les Juifs. Ils sont plus mal logés, dans les pires quartiers de la ville, que les Canadiens français. Ils ne sont pas, en général, plus riches. Mais chez eux la mère nourrit l'enfant. Or voyez les statistiques de 1921. Les décès chez les Israélites, pour les enfants au-dessous de cinq ans, n'ont été que de 22,34 pour cent. Ils ont été de 47,55 pour cent chez les Canadiens français. Et chez les Anglais, en général plus à l'aise et mieux logés, mais tenant comme nous au régime artificiel, ils ont été de 28,14 pour cent.

* * *

Si on disait: "Il existe à Montréal un lait merveilleux et qui se conserve; neuf seulement sur cent des nourrissons qui le boivent meurent. Il ne coûte rien du tout", combien de mères refuseraient de l'aller chercher?

* * *

Comment réagir? Par l'éducation. Mais c'est ici que nous nous séparons des autorités municipales d'hygiène. Elles poussent à la consultation de nourrissons municipale. Elles imposent à l'infirmière et au médecin, inspectrice ou inspecteur des écoles, la besogne de la consultation de nourrisson pendant l'année scolaire et surtout pendant les vacances. C'est trop.

La consultation de nourrissons ne pourra vivre et prospérer que si on se décide enfin à la greffer sur le tronc paroissial. L'expérience faite à Montréal, on l'a également vérifiée à Québec. Une personne de cet endroit, très au courant des Gouttes de lait, nous a cité un fait qui est à sa connaissance personnelle. Dans une paroisse, le curé était zélé pour la goutte de lait. Tous les petits enfants y étaient présentés. On le change; son successeur, brave homme pourtant, attachait moins d'importance à l'hygiène infantile; au bout d'un an, l'assistance avait baissé de moitié.

Le curé est le premier recruteur de la goutte de lait. Nous sauverons autant de petits que les Anglais et peut-être autant que les Juifs, le jour où la consultation de nourrissons vivra fortement de la vie paroissiale, le jour où on la recommandera, comme on le fait déjà en certains endroits, du haut de la chaire, où elle sera appuyée, soutenue par toutes les autres organisations de la paroisse, le jour où l'infirmière de la paroisse, connue comme elle, pourra être sûre de trouver les portes largement ouvertes. Comme nous le disions dans un précédent article, l'infirmière municipale, si elle ne trouve pas les portes fermées toujours, trouve toujours ou à peu près toujours la confiance verrouillée. C'est cela qui retarde son travail.

C'est la mère, la mère seule qui peut sauver son enfant — à condition qu'elle sache comment.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Un excentrique

Viani. Le Père Gervais venait de visiter Caroline, la benjamine de la famille. Bang! il ferma la porte violemment, après avoir mis son gendarme dehors à coups de botte. Le chat, terrifié, bondit par la fenêtre, la queue en l'air.

Cramoisi, les mains tremblantes de colère, les sourcils hérissés, les yeux flamboyants, le bonhomme paraissait au comble de l'exaspération.

Sa femme, la fillette et un garçonnet, se faisaient tout petits, comme ratatinés sous cette explosion de violence. La fillette pleurnichait, la mère se mouchait, le gamin reniflait, le père écumait.

"Comprenez-vous? Je ne veux plus qu'on parle chez moi de l'affaire Delorme on le fera maison nette. Que Gaston ne revienne pas débâiller ses sottises, moi, je défendrai ma défense, ou je lui flanquerai

une tripotée. Et vous autres, si vous ne retenez pas vos langues, je vous montrerai ce dont le Père Gervais est capable, quand il ne se connaît plus.

"Cousez donc et repreniez mes hardes, les parasseuses, nettoyez la maison, faites-nous un ordinaire de chrétiens, allez à la neuvaine en l'honneur de la bonne sainte Anne, au lieu de répéter d'insupportables ragots qui ont traîné d'un bout du continent à l'autre. Et toi, Ti-Phon, va jouer aux billes, c'est plus de ton âge, mon garçon, que ces conversations écorchantes.

"Cela devient crispant, à la fin! C'est pire qu'un mal de dents, qu'un insecte dans les oreilles, qu'une colique. Depuis six semaines, la rumeur de ce procès nous étourdit. On ne peut faire un pas ou voir une bouche s'ouvrir, sans qu'il soit question de l'affaire Delorme. Les journaux en débordent, en crâchant, j'ai une indigestion de l'affaire Delorme moi. Cette bafre de journalisme me fait vomir.

"Dans la boutique du coiffeur et

du cireur de bottes, on parle de l'affaire Delorme. Dans les magasins, on parle de l'affaire Delorme. Dans les épiceries, on parle de l'affaire Delorme. Au cinéma, on parle de l'affaire Delorme. Dans les garages, dans les parcs, dans les bureaux, dans les usines, dans les fabriques, dans les tramways, dans les parcs, dans les hôtels, dans les chaumières, dans les palais, celui de Bordeaux et les autres, en chemin de fer, en bateau, en ville, en campagne, en villégiature, au pôle nord, sur mer, sur terre, dans les airs et sous les eaux, on parle de l'affaire Delorme. Où ne parle-t-on pas de l'affaire Delorme? Qui ne parle pas de l'affaire?

"Le patient en pleurs à qui son dentiste vient d'extraire une dent, demande à son bourreau: que pensez-vous de l'affaire Delorme? On se réveille et on se couche en parlant de l'affaire Delorme. Le fossesseur, dans l'exécution de ses fonctions, ne plaçant pas comme ceux d'Hamlet, mais dit à son camarade: "Quel est ton avis sur le verdict, toi?" La mariée, en sortant de l'église, demande à son époux: "Cher, as-tu les dernières nouvelles de l'affaire Delorme?" Dimanche et aujourd'hui, les moribonds s'informent de l'issue du procès, avant d'expirer.

"Dans leur langage, les chats, les chiens, les chevaux, les bestiaux, les oiseaux parlent de l'affaire Delorme.

"C'est à devenir fou. Qu'on parle partout de l'affaire Delorme, mais on n'en jure pas ici ou je casse tout, à commencer par les g..."

"La bêtise de l'humanité me dégoûte. Je me flatte que ma famille n'était pas si sottise que les autres. Le premier torchon jaune qui entre ici, je l'enfonce dans la bouche de celui qui l'aura apporté ou le lira, vous entendez, commères."

"Ce tapage autour d'un meurtre est un ridicule gigantesque. Tas de gogos et de gobe-mouches, quelle importance peut bien avoir la mort d'un homme après la tuerie de 1914? Durant quatre ans, il s'est commis des millions de meurtres. Les corps, mutilés, tailladés, souillés, dépecés, réduits en bouillie, en miettes, ont pourri sur le sol et nourri les corbeaux. Des morceaux de chair humaine ont volé jusqu'au ciel. L'Europe a été un abattoir dont la fumée odorante de sang a empuanti l'atmosphère, et d'où des rigoles rouges ont coulé sur toute la circonférence du globe, ensanglantant les rêves de l'humanité et la première page des journaux. Et à présent un crime ne laisse pas le monde indifférent.

"L'humanité qui soupire après la paix est revenue de son écoeurement mais non de sa badauderie, hélas! La machine à tuer de sang suffit à lui faire oublier ce qu'il y a de grand sur la terre et dans les cieux.

"L'enrage et je me sens du feu dans les veines. "Quand je voyais ces attroupements de gogos, gens gravement occupés à deviser de l'affaire, je me retenais à quatre pour ne pas lancer un baquet d'injure dans le tas. Et quand je rentre chez moi, pour trouver un refuge contre ces avertissements d'insanité, ne voilà-t-il pas que l'écho de ces idoles racontant matraque en plein visage. Ah! cré nom d'un nom!"

"Des imbéciles qui ne réfléchissent guère une demi-heure par année et qui parviennent avec peine à joindre deux raisonnements, ont dépensé infiniment d'esprit à discuter sur l'affaire, à peser les preuves. Les pauvres, il ne leur restera plus de matière grise pour conduire leur barque. Demain, ils seront sur le chemin.

"Si notre population consacrait ses affaires et à celles de l'État le temps qu'elle gaspille à bavarder sur les crimes et les faits divers, nous serions deux fois plus riches. "Notre dette grossit d'année en année, les impôts augmentent ou restent stationnaires, les déficits de nos chemins de fer s'accroissent, nos forêts brûlent, les financiers étrangers s'emparent de nos ressources naturelles, nos enfants fichent le camp aux États-Unis, et qui s'en préoccupe? On parle de l'affaire Delorme, on se passionne pour l'affaire Delorme. Décidément, nos libéraux sont des imbéciles de n'avoir pas fait coïncider le procès et les élections. Ils n'auraient pas perdu un seul centime. L'hiver et l'affaire Delorme réunis, c'était une apothéose de rouge sur du blanc.

"Tout bien compté, le temps perdu et le reste, ce n'est pas \$100,000 que l'affaire coûte à la province, mais des millions. Entendez-vous, des millions?"

"Le Père Gervais, un colosse à la voix tonnante, chapitrerait ainsi sa famille interdite, et l'indignation lui étranglait les mots dans la gorge. Pas précisément bête le bonhomme, mais excentrique, extrême. Le témoignage des experts le ferait sûrement interner. Le peuple et les gros journaux ont toujours raison.

ALCESTE.

Le lundi, 23 juillet.

Vers la coalition?

LA SUITE DU "WHISPER OF DEATH"

Le Star, pendant quelque temps, a fait le mort. Il attendait l'effet de son mélodramatique article. Le Whisper of Death. Hier, sous le même titre guillemeté, dans un article de près de quatre colonnes, il revenait à la charge.

Le Star s'en prend aux journaux qui ont dénoncé son pessimisme et, particulièrement, au Globe de Toronto; il dénonce avec une vigueur qui confine à la violence les déficits qui résultent de l'exploitation des chemins de fer d'État et, finalement, formule en termes assez pré-

cis l'un des projets que paraissait viser le Whisper of Death. C'est la partie vraiment intéressante de l'article. Elle vaut qu'on s'y arrête et même qu'on la cite copieusement.

"Aucun homme réfléchi, capable de se rendre compte de la situation et de se faire de l'avenir une opinion raisonnable, ne croira pour un moment, dit-il, que le Canada puisse être sauvé de ce désastre imminent par l'un quelconque des trois partis, tels qu'actuellement constitués.

"Cependant, ni l'expérience, ni l'observation ne nous ont encouragés à croire à l'efficacité d'un nouveau parti. Sous notre régime, les nouveaux partis échouent presque invariablement. Ce qu'il faut faire, c'est réajuster l'un des vieux partis ou — ce qui serait encore mieux — les deux.

"Il y a trois moyens possibles d'en sortir.

"(1) Une coalition de sécurité nationale (la Coalition of National Safety). La réunion des meilleurs éléments des deux partis, conservateur et libéral, et la constitution par là d'un gouvernement fort, décidé.

"(2) Le renforcement du parti conservateur par l'accession d'hommes forts et l'amélioration de sa direction. Nous ayons franchement

avoir une confiance spéciale dans le parti conservateur, à cause de ses grandes traditions et de ses œuvres passées.

"(3) Le renforcement du parti libéral par l'accession d'hommes forts.

"Le Star, cependant, n'est lié à aucun plan particulier. Notre seul dessein est de sauver le Canada. Notre seul apport nouveau au problème est l'exposé public des choses terribles qui se murmurent quotidiennement dans les bureaux privés d'hommes dont le succès en affaires dépend de l'exactitude et de l'ampleur de leurs renseignements, dans les conseils d'administration des grandes entreprises financières qui ont des postes d'écoute dans toutes les villes, dans les centres exclusifs de la banqueroute nationale, signifiant l'annihilation, quand des hommes d'affaires particulièrement renseignés se rassemblent et échantonnent leurs prédictions.

Cela est net. C'est vers une coalition que marche le Star. Union des meilleurs éléments du parti libéral et du parti conservateur (on notera que les progressistes sont mis à l'écart), renforcement de l'un ou de l'autre de ces deux partis par l'adjonction d'éléments forts, ce sont les modalités différentes d'un même projet.

Rappelons que, d'après le Whisper of Death, la coalition devrait avoir pour programme un tarif élevé, la réduction au minimum des frais des chemins de fer d'État ou leur vente (on y parlait de couper jusqu'à l'os notre extravagante organisation ferroviaire), ainsi qu'une politique d'immigration à outrance.

Et notons, dans l'article, d'ailleurs, les quatre ou cinq mots qui équivalent au poing levé sur la tête de M. Meighen: Le renforcement du parti conservateur... PAR L'AMÉLIORATION DE SA DIRECTION (IMPROVEMENT OF LEADERSHIP).

Tout cela aide à préciser, non seulement la direction, mais la source possible de la campagne.

Celle-ci nous intéresse fort. Et nous posons une fois de plus la question que commande la publication, moyennant finances, dans plusieurs journaux anglais, du Whisper of Death: d'où vient l'argent?

Le Star nous affirme qu'il n'a d'autre objectif que le salut du pays. Tel doit être par conséquent le dessein de ceux qui assurent à sa prose une si large publicité.

Qu'ils fassent alors violence à leur modestie et daignent nous laisser reconnaître leur main généreuse...

O. H.

Bloc-notes

C'est à voir

Un des quotidiens qui ont fait le plus de bruit avec l'affaire Delorme, et où l'on s'est surtout occupé de faire jaser l'homme qui devait plus tard être inculpé du meurtre, défend ses comptes rendus détaillés de l'enquête. "Dans le long procès qui vient de se dérouler, le public demandait à connaître tout et les journaux fidèles à leur mission ont publié verbatim tous les interrogatoires, toutes les plaidoiries, l'allocution du président du tribunal, de sorte que le public a pu être jugé en même temps que le jury et ainsi seulement l'opinion publique pouvait être satisfaite", dit entre autres choses ce quotidien. C'est à voir; mais le jury ne s'est pas entendu, le public, lui non plus, ne sait que penser de l'affaire. Et il n'est pas mieux renseigné après le procès que l'était avant, malgré toute la publicité faite à ce procès. Quant au reste du plaidoyer pro domo de la feuille en question, il faudra l'examiner d'un peu plus près ces jours-ci.

Culbute

A Terre-Neuve, il y a quelques semaines, le gouverneur Squires allait aux urnes électorales et sortait de la bataille victorieux. Le premier ministre du temps, sir Richard Squires, vient de démissionner. Après s'être fait maintenir au pouvoir sur une question de première importance pour son pays, il a glissé et culbuté sur un petit scandale survenu dans un ministère de l'agriculture et dévoilé ces jours-ci. A quoi tient la vie publique d'un politicien, parfois!

Le discours de M. Harding à Vancouver

Prohibition?

Une série d'analyses faites sur des alcools de contrebande, aux États-Unis, aboutit à cette conclusion que, des 80,000 échantillons soumis aux analystes, 800 seulement sont de l'alcool pur. Tout le reste est adulteré. Cela est assez inquiétant pour ceux qui s'approvisionnent auprès des contrebandiers et consomment sans méfiance les spiritueux qu'ils en achètent à prix fort. Mais le fait qu'on a pu, en quelques semaines, aux États-Unis, prélever 80,000 échantillons d'alcools de tout genre indique par ailleurs que l'on y est encore loin de la "sécheresse" établie par la loi et que si la république voisine a la prohibition, ce n'est guère qu'en théorie.

Propagande de guerre

Il y a quelques semaines, un journaliste américain, Will Irwin, qui suivait plusieurs armées en Europe, pendant la grande guerre, — il accompagna d'abord des troupes allemandes, puis des régiments alliés, — a écrit dans le New-York World et ailleurs que, malgré ses recherches, il n'a pu vérifier aucune des histoires d'atrocités allemandes publiées pendant le dernier conflit et que "les Allemands ont commis à peu près les mêmes cruautés inutiles que les autres armées, ni plus ni moins, dans les mêmes circonstances". C'est assez raide, après ce que nous avons lu dans les journaux de France, d'Angleterre et des États-Unis, pendant la grande guerre; mais il faut se rappeler, ainsi que l'a déjà écrit l'ami américain, Sims, que la plupart de ces récits, d'une authenticité douteuse, n'avaient d'autre fin que d'activer une propagande intense. En 1921, note par ailleurs le Citizen d'Ottawa, un officier anglais, le capitaine E. N. Bennett, traduisit le rapport officiel allemand sur les troupes d'invasion en Belgique et dit, en toutes lettres, dans son introduction que "les règles de la guerre autorisaient les Allemands à user de certaines représailles et que les opérations de l'armée anglaise en Irlande, de 1914 à 1921, furent bien autrement condamnables que les agissements des troupes allemandes, tant du point de vue des usages militaires que de l'humanité."

Une raison?

La Grande-Bretagne doit s'emparer de l'île de Wrangel, parce que, vu le développement considérable que la navigation aérienne va bientôt prendre, dit Stefanoff, elle est un des points stratégiques les plus importants du monde. Si la Grande-Bretagne n'occupe pas tout de suite cette île, les États-Unis voudront la prendre, et si Londres et Washington ne négocient de s'en emparer, elle ira au Japon, qui en connaît les avantages certains, conclut-il. S'il fallait que Londres allât occuper, un peu partout, dans l'univers, les endroits susceptibles de devenir des postes stratégiques sérieux, il ne resterait guère de terres où John Bull ne s'installerait pas. Il est vrai qu'il en a déjà tellement pris...

Moins de journaux

En marge de l'achat, par le groupe Hearst, d'un quotidien de Rochester, N.-Y., fusionné avec un autre journal qu'exploite déjà ce même groupe, le Mail & Empire, de Toronto, organe du matin le plus répandu au Canada, — il tire à plus de 100,000 exemplaires chaque jour, — écrit judicieusement: "Rochester connaît maintenant des scandales qu'elle ignorait, et sera gâtée de toutes les informations tendancieuses, de toutes les nouvelles truquées qu'il plaira à M. Hearst de lui servir, pour avancer ses projets politiques. Du point de vue matériel, le nouveau journal sera bien amélioré. En tant qu'influence susceptible de travailler à élever les esprits des lecteurs de Rochester, ce sera nul et Rochester n'aura plus de journal d'un type respectable. Cette absorption de quotidiens qui ne font pas beaucoup d'argent par des feuilles qui en amassent des sommes considérables est un des signes alarmants de l'époque. Il y a peu de temps, à New-York, le propriétaire du Sun, Frank Munsey, désireux d'obtenir pour celui-ci les informations de l'Associated Press, acheta le Globe, un des quotidiens américains du type le plus élevé. Bien que le Globe tirât quotidiennement à 200,000 exemplaires, Munsey le supprima afin d'assurer la vie du Sun, journal d'une qualité bien inférieure. Les quotidiens qui ne font pas d'argent ne peuvent, sauf des circonstances exceptionnelles, continuer de paraître; mais l'idéal, pour un pays, n'est certes pas d'avoir un nombre réduit de quotidiens riches et d'une prospérité commerciale éblouissante, détenus par un tout petit groupe d'hommes." Cela est vrai pour le Canada comme pour les États-Unis. La tendance, aujourd'hui, est au monopole de la presse, groupée aux mains de combinaisons financières désireuses d'impressionner le public de façon indirecte, ou d'entrepreneurs en publicité effrénée, dont le principal but est d'amuser le public, d'y faire énormément d'argent et puis de profiter de son éloignement de la chose publique afin de pousser leur affaires, à eux, s'ils sont d'ailleurs ambitieux, comme cela arrive souvent.

S. P.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Pour la deuxième fois dans l'histoire des États-Unis un président foule le sol étranger — M. Harding a parlé ce matin au parc Stanley de l'amitié séculaire canado-américaine — Le Canada et les États-Unis sont de bons voisins.

N'encouragez jamais ceux qui pourraient préconiser l'annexion dit le chef d'État américain.

(Dernière heure)

VANCOUVER, 26 (S. P. A.). — Le président Harding s'est levé de bonne heure ce matin; il vient de visiter l'Alaska. Il est le premier président des États-Unis qui a foulé le sol canadien. Il est descendu à Vancouver, ce midi.

Le président a toujours eu une grande admiration pour le peuple canadien et il croit que sa visite d'aujourd'hui servira à cimenter l'amitié de plus de cent ans qui a uni le Canada et les États-Unis.

L'EPOUVANTAIL DE L'ANNEXION

Parlant ici devant une immense foule au parc Stanley, le président Harding a dit: "L'ancien épouvantail de l'annexion du Canada par les États-Unis est disparu de notre esprit depuis de nombreuses années.

"Dieu sait", continue-t-il, "que nous pouvons vivre maintenant et que nous avons assez d'espace pour recevoir un autre cent millions d'hommes, avant d'en arriver à l'état où se trouvent plusieurs peuples de l'Europe.

"Si je puis me permettre de vous donner un conseil: n'encouragez jamais aucun projet tendant à amener l'annexion du Canada aux États-Unis. Vous êtes un des peuples les plus intelligents et les plus habiles du monde, mais je vous conjure d'y penser deux fois avant de vouloir entreprendre de gouverner le territoire qui s'étend des grands lacs au fleuve Rio-Grande."

CHACUN NOTRE ROUTE

"Non: suivons chacun notre route, par des chemins parallèles, nous aidant réciproquement. Tant que chacun de nos deux pays conservera son indépendance et reconnaîtra celle de l'autre, ces chemins ne pourront être que les grandes routes du progrès et de la prospérité. La nationalité joue un rôle important dans la vie moderne. Notre voisinage nous commande cette coopération effective qui vient des poignées de mains données en bons camarades et de bonne foi.

"C'est dans cet état d'esprit qu'après avoir visité les pionniers de notre Alaska, je suis arrêté en passant pour saluer nos bons voisins du Canada; à ce pays plein de gloire, de jeunesse, de force et de beauté, au nom de ma patrie bien-aimée, je tends fraternellement les bras, tout reconnaissant de la belle réception que vous venez de me faire et je dis ces paroles de notre Rip Van Winkle: "Puissiez-vous vivre longtemps dans la prospérité."

IL EST LE DEUXIEME A S'ARRÊTER

Le président fit allusion au fait qu'à part son prédécesseur immédiat, il est le premier président à fouler le sol étranger durant son terme d'office et ajouta que cette prohibition avait peut-être sa raison d'être autrefois. Aujourd'hui, assurément, le chef de l'exécutif ne doit pas prendre l'habitude de se promener à travers tous les continents de la terre. Mais le Canada est une exception et une exception très remarquable à tous les points de vue.

"Vous n'êtes pas seulement nos voisins, mais vous êtes aussi de bons voisins, dit M. Harding; nous nous réjouissons de vos progrès et nous admirons votre indépendance aussi sincèrement que nous apprécions votre amitié. Nous avons les mêmes idées, nous vivons la même vie, nous avons les mêmes désirs de nous entraider quand le besoin se fait sentir. Des milliers de vos braves jeunes gens ont donné leur vie pour conserver notre union. Beaucoup de nos jeunes Américains ont suivi le drapeau canadien pour aller combattre sur les champs de bataille de France avant notre entrée dans la guerre et un bon nombre d'entre eux dorment leur dernier sommeil à côté de vos jeunes héros.

NOUS SOMMES DES MODELES

"Quelle leçon de paix nos deux pays ne donnent-ils pas au monde entier? Nos frontières ne sont pas marquées par des fortifications, d'énormes cuirasses ne patrouillent pas les eaux qui nous séparent et l'on ne voit pas d'espions dans les villages voisins de nos frontières. Un petit chiffon de papier qui contient à peine plus qu'une simple petite convention est la sauvegarde de nos vies et de notre propriété sur les grands lacs; et de simples petits poteaux marquent la frontière des deux pays sur une longueur de milliers de milles à travers les plaines et les forêts.

"Notre fraternité est notre protection et notre foi, notre armure. Le lien qui nous unit chaque année davantage est cet esprit de camaraderie qui augmente toujours grâce à l'échange de citoyens; notre entente n'est pas écrite sur du parchemin, mais elle est basée sur des relations droites et honorables, qui, Dieu le veuille, se continueront toujours."

UNE PREUVE DE NOTRE INDEPENDANCE

Comme preuve de notre indépendance, le président Harding dit qu'on l'avait informé que depuis la signature de l'armistice environ \$2,000,000,000 d'argent américain avaient été placés au Canada — dont la moitié dans des obligations provinciales et municipales; ceci est un hommage rendu au crédit du Canada, qui n'a d'égal que celui de la mère patrie, au delà des mers et de la "nation-soeur", qui est de l'autre côté de la frontière invisible.

"Si les Européens voulaient écouter la leçon que donnent le Canada et les États-Unis, ils tireraient à la source de leurs désaccords continuels et dans leur prospérité ils oublieraient de jalouser la nôtre.

LES YEUX VERS L'AVENIR

"Nos avantages naturels", dit-il en terminant, "sont nombreux. Nous avons la force et la gloire de la jeunesse. D'autres, avec raison, contemplent avec satisfaction un passé glorieux. Nous n'avons relativement que le présent à contempler et, ce faisant, nous regardons l'avenir. C'est là que se trouve la meilleure partie de notre héritage. Matériellement et intellectuellement, nous bénéficions du fait que nous n'avons pas "de grandeur évanouie" à recouvrer, ni de "province perdue" à reprendre; nous ne voulons pas conquérir de nouveaux territoires et nous n'avons pas d'anciennes rancunes à aviver éternellement."

(Voir aussi en pages 3 et 8)

Une demi-douzaine seulement...

Il ne nous reste qu'une demi-douzaine d'exemplaires d'"UN CAHIER D'UN DÉBUT DU XXe SIECLE", le livre consacré par ses amis à la mémoire de l'ancien chef de l'Association catholique de la jeunesse française.

Ce volume contient une introduction: le rôle historique d'Henri Bazire, par M. Georges Goyau, de l'Académie française, et différents articles du R. P. Thoin, S.J., (La

jeunesse), de MM. Henry Reverdy, (le président de l'A.C.J.F.), Jean Leroi (L'opère social), Georges Piot (L'apoc), François Veillot (Le journaliste), Joseph Denais, (L'homme politique), du lieutenant-colonel Godfrey, (Le soldat), et du R. P. Desbuisson, S.J., (Le sacrifice). Il est illustré d'un grand portrait de Bazire.

"Un catholique au début du XXe siècle" se vend 75 sous l'exemplaire, (85 sous franco). Adresser les commandes à l'Administration du Devoir, 43, rue St-Vincent, Montréal.

RS	Aux Eto
IANE	Deux mois
	Six mois
	Un an

ALÉNDRIER

DEMAIN VENDREDI, 27 JUILLET 1923
DE L'OCTAVE DE S^{TE} ANNE, semid.

Lever du soleil, 4 heures 46.
Coucher du soleil, 7 heures 30.
P. L. le 27, à 5 heures 39 minutes du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU, AVERSE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 60.
Minimum, 45.
Même date l'an dernier, 78.
Même date l'an dernier, 50.

BAROMETRE
8 heures a.m. 29.96, 11 heures a.m. 29.95,
1 heure p.m. 29.94.

Des milliers de dévots à sainte Anne la prient dans son sanctuaire

Mgr A.-O. Gagnon a chanté ce matin une messe pontificale dans la chapelle temporaire de Sainte-Anne-de-Beaupré — Son Eminence le cardinal Bégin assistait — Sermons en anglais et en français par les RR. PP. Daly et Manize — NN. SS. Forbes, Léonard et Rhéaume étaient au chœur.

Son Eminence a béni, après la messe, la pierre angulaire du nouveau temple — Les cérémonies d'hier — Les miracles.

Ste-Anne-de-Beaupré, 26. (D.N.C.) — Une foule de pèlerins s'est réunie aujourd'hui à Sainte-Anne-de-Beaupré. La chapelle temporaire, les auberges, les hôtels et les rues sont remplies.

La célébration de la fête de Ste-Anne coïncide, cette année avec la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle basilique. Ces deux événements religieux ne pouvaient manquer de réunir une foule considérable de pèlerins. Ils sont venus de partout, de la province, du Canada et des États-Unis. Ils sont arrivés depuis quelques jours déjà dans le but d'assister à la nouvelle, préparatoire à la fête. On estime que 5,000 personnes étaient réunies, hier soir, au dernier exercice de cette neuvaine dont les prédicateurs furent les RR. PP. G. Bélanger et G. Daly.

Ce matin, S. G. Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Spigo et auxiliaire de Sherbrooke a chanté la messe pontificale, assisté des RR. PP. L. Routhier et A. Arsenault, de Sainte-Anne. Son Eminence le cardinal assistait au trône et était accompagné des RR. PP. T. Pinal, provincial des Rédemptoristes pour la province française au Canada et W.-B. Kenna, recteur, à Boston. Dans le chœur avaient pris place NN. SS. Forbes, de Joliette, Léonard, de Rimouski, L. Rhéaume de Haileybury, et L. Legris de Bourbournais. Très nombreux étaient, parmi la foule, les membres du clergé.

Aux premiers rangs des fidèles, on remarquait sir J. Fitzpatrick, M. L.-A. Taschereau, M. Pierre Casrain, député, les architectes J. Daout, L.-N. Audet et M. Roisin.

Les sermons, dans le deux langues, ont été prononcés par les RR. PP. E. Manize des Antilles et G. Daly, de Toronto.

BÉNÉDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE

Cette messe solennelle en plein air a été suivie de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle basilique. S. E. le cardinal Bégin présida cette cérémonie. Cette pierre angulaire a été donnée par la chorale locale des enfants de Marie.

Cet après-midi, à 3 h. 30, on chantera les Vêpres solennelles. Suivant une coutume de la paroisse, c'est au curé de St-Jacques qui convient la présidence de cette cérémonie religieuse. Le curé de St-Jacques, M. l'abbé G. Lemaire, officier. Ces vêpres furent suivies de la procession du Saint-Sacrement dans la parterre de l'église. Une foule immense se pressait sur le passage de l'osten-

Encouragement à l'un des nôtres

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ACCORDE LA FACTURE DE LA STATUE DE LÉMOYNE D'IBERVILLE À M. ELZÉAR SOUCY. — L'ŒUVRE SERA EN BRONZE ET SERA TERMINÉE EN JUIN PROCHAIN. ON L'INSTALLERA AU PARLEMENT.

Le gouvernement provincial vient d'accorder à M. Elzéar Soucy, sculpteur, et professeur au Conseil des Arts et Manufactures, le contrat pour le piédestal d'une statue de la Moyné d'Iberville. Cette statue sera placée dans la niche située au coin sud-est de l'édifice du Parlement de Québec. Elle mesurera huit pieds de hauteur.

Le contrat a été accordé récemment. C'est, de l'avis de tous, une heureuse initiative que le choix de M. Soucy. Cet artiste modeste est aujourd'hui et sans contredit, l'un de nos meilleurs artistes. Il y a un peu plus d'un an, le premier de tous les artistes canadiens, il était déclaré troisième concurrent parmi les artistes pour le monument Thérèse, ses deux concurrents plus heureux étaient des Français.

Le plan du piédestal n'est pas encore terminé et nous n'avons pu savoir quelle en serait la disposition. L'œuvre sera toute en bronze et sera terminée au mois de juin prochain. Une maison de Bruxelles a été engagée pour faire le coulage du bronze au prix de quatre mille dollars.

La devanure du piédestal a été construite avec de nombreuses excavations ou niches destinées à recevoir les statues de nos plus grands hommes d'Etat. La première statue installée a été celle de La Vérendrye du côté de M. Hébert.

M. Soucy, qui a modestie exagérée a tenu jusqu'ici dans l'ombre, mérite largement cette attention du gouvernement provincial. C'était une justice à lui rendre. M. Soucy a commencé par ses études de sculpture. Il a suivi les cours gratuits de sculpture au Monument national sous les auspices du Conseil des Arts et Manufactures; MM. Vincent et Hébert ont été tour à tour ses maîtres. Il en est sorti pour s'associer à M. Hill. Cette collaboration, malgré certains avantages appréciables, ne contribuait qu'à le tenir dans l'anonymat. Il y a douze ans environ, il s'est décidé à travailler pour son compte et a ouvert l'atelier de la rue Beaudry, dans le fond d'une cour accessible par une porte cochère, où il travaillait encore. Depuis, il a été nommé professeur de modelage au Conseil des Arts et Manufactures. Il a exécuté nombre de travaux. Ainsi le soldat mourant placé devant le manège militaire de Montréal est son œuvre. Chacun a pu en admirer la touchante simplicité et la vigueur d'expression.

A. G.

LES CÉRÉMONIES D'HIER

Les manifestations extérieures qui devaient avoir lieu, hier après-midi, ont eu lieu à l'intérieur. Un reposoir avait été élevé à une quarantaine de pieds au sud de la chapelle actuelle et une estrade avait été aménagée aux dignitaires qui ont assisté à la messe, ce matin.

Les vêpres solennelles, hier, étaient présidées par le R. P. Paul Rioux, recteur de Saint-Alphonse d'Yvesville, Montréal. Il était assisté des RR. PP. J. Martin, W. Lee, A. Arsenault, J. Bourret, H. Aubin et L. Routhier, tous en chape. La bénédiction du saint Sacrement fut présidée par le R. P. G. Leclerc, recteur à Sainte-Anne, assisté des RR. PP. J. Martin et W. Lee. Cinq mille personnes étaient présentes.

On s'oppose à cette réception

Québec, 26. (D. N. C.) — Une réception à Lloyd George en octobre prochain ne semble pas être une très bonne idée à Québec. Elle soulèvera au moins une certaine opposition; ainsi on a téléphoné hier au maire Samson pour l'avertir que des requêtes seront signées dans la ville par les citoyens qui s'opposent à cette réception.

M. Taschereau ira à Shawinigan

Québec, 26. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, partira lundi pour Shawinigan, où il assistera à l'ouverture du congrès annuel de l'Union des municipalités canadiennes. M. Taschereau sera accompagné de M. Nicol.

Libérés

Belfast, 26. (S.P.A.) — Les trois soldats de l'Etat libre arrêtés près de la frontière ont été remis aux autorités de l'Etat libre. Les prisonniers ont remercié les agents de l'Ulster pour la manière courtoise dont ils avaient été traités.

A Belfast on considère que cette violation de territoire n'est qu'un simple oubli.

Privés de pain

Dusseldorf, 26. (S.P.A.) — Les boulangers de Dusseldorf ont fermé leurs boutiques pour 24 heures à cause de la mauvaise qualité de la farine que leur vendent les marchands allemands. Un grand nombre de familles sont privées de pain.

On imprime de la monnaie

Berlin, 26. (S.P.A.) — Les presses qui impriment la monnaie de papier allemande produisent maintenant plus de deux trillions de marks par jour. Le rendement est accéléré afin de permettre à la Reichsbank de répondre à la demande pour billets de haute valeur.

Sir Henry à Québec

Québec, 26. (D.N.C.) — On attend à Québec, lundi prochain, sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux qui, croit-on, passera trois jours.

Le comité règle un vieux litige

APRÈS BIEN DES LENTEURS ET DES HÉSITATIONS, LES OFFICIERS DE POLICE QUE M. JOSEPH TREMBLAY AVAIT FAIT DÉMISSIONNER REÇOIVENT UNE PENSION RAISONNABLE

Quatorze officiers de police, mis à pied par l'ancien régime en 1918, recevront sous peu leur pension promise après une bataille de cinq années en démarches et en négociations de toutes sortes. Le greffier vient de les avertir que les commissaires se conformant à la clause 23 des amendements à la charte, sanctionnés le 29 décembre 1922; et le payeur leur enverra leur chèque avec un tiers des arriérés de trois années.

D'après le procès-verbal de la dernière réunion du comité exécutif, voici la liste officielle des quatorze officiers de police, qui recevront une pension de la ville:

L'inspecteur J. McMahon, l'assistant-inspecteur P. O'Connor, les capitaines T. Murphy, T. Ménard, E. Létourneau, E. Brodeur et O. Archambault; les lieutenants O.-R. Laflèche, N. McGrath, N. Boisclair, C. Bastien, F. Maheu, L. Lauzé et le sergent N. Mainguy.

La clause 23 des amendements à la charte, à laquelle la ville se conforme se lit comme suit:

"Dans les 30 jours de la sanction de la présente loi, la ville placera sur la liste des employés qui ont droit à la pension prévue par le règlement no 506, les officiers de police qui ont démissionné en 1918, après entente avec le directeur de la sûreté d'alors; et leur servira une pension le premier mars de chaque année à compter de leur démission, les arriérés devant s'échelonner par tiers sur une période de trois ans déduction faite des montants de pension versés par la ville."

Les pensions varient de \$1250 à \$600, c'est-à-dire que les intéressés toucheront la moitié de leur salaire, alors de leur démission. Jusqu'ici, ils avaient joui d'une pension dérisoire, en vertu du règlement 506, lequel leur donnait une pension selon la gradation suivante:

"1. Un cinquième de son salaire annuel si le pensionnaire est au service de la ville depuis dix ans ou plus; 2. Un tiers de son salaire annuel si le pensionnaire est au service de la ville depuis dix ans ou plus; 3. Une moitié de son salaire annuel, s'il est au service de la ville depuis trente-cinq ans ou plus. La pension annuelle est calculée d'après la moyenne du salaire que cet employé a reçu durant les dix années qui ont précédé sa mise à la retraite."

L'affaire a soulevé au conseil, maintes interpellations depuis quatre ou cinq mois, surtout de la part de M. Damase Gendreau, échevin du quartier Saint-Jacques. Elle est maintenant réglée à l'amiable.

Les voleurs restent encore en liberté

Toronto, 26. (S. P. C.) — L'Association des Banquiers Canadiens a offert une récompense de \$10,000 à celui qui fournirait des renseignements précis qui amèneraient l'arrestation des auteurs du vol de \$125,000 de la main des messagers de banque mardi dernier.

La police et les détectives ont mobilisé toutes leurs ressources pour découvrir les hardis voleurs, qui sont encore au large; ces derniers se sont enfuis en automobile de grande vitesse, grâce à la congestion de la circulation, à l'heure où ils ont commis leur forfait, et la police est restée impuissante à les poursuivre. Des escouades de policiers sans uniformes, sillonnent les rues et les faubourgs en automobile, afin de découvrir quelque chose d'anormal.

On a reçu des messages aux quartiers généraux de la police, venant des petites villes avoisinantes, fournissant des renseignements probématiques sur les allées et venues d'une automobile répondant à la description donnée; mais rien de définitif et de certain n'est parvenu encore à la police.

Le chef de police a envoyé aux villes d'Ontario des renseignements sur les voleurs et sur l'automobile qu'ils occupent dans leur fuite; mais il est d'avis que les voleurs ont changé de machine, dès la première minute de leur fuite, et ont pris des directions différentes afin de dérouter les recherches.

Les banques ont multiplié les précautions depuis le vol, pour le transport de l'argent à la chambre des compensations, les unes emploient des automobiles blindées d'acier d'autres ont redoublé les gardes des messagers; et la police a multiplié ses escouades dans le quartier des affaires.

Sur le Curb

New-York, 26. — Le bureau des gouverneurs de "curb" annonce l'expulsion de M. Adam L. Schneider, de la maison A.L. Schneider and Company, pour violation de la constitution de cette bourse.

New-York, 26. — Le "curb", vient d'interdire à ses membres toute relation directe ou indirecte avec les compagnies dont les titres se négocient à la petite bourse. Les "raiders" seront suspendus ou expulsés.

L'orage gronde aux États-Unis

LE SÉNATEUR JOHNSON DIT QUE SON PAYS EST MENACÉ D'UNE RÉVOLUTION POLITIQUE ET INDUSTRIELLE — FONDERA-T-ON UN TROISIÈME PARTI?

Saint-Paul, 26. (S. P. A.) — Une révolution politique et industrielle et peut-être même un recours aux armes menacent les États-Unis, si les conditions dans lesquelles se trouvent l'ouvrier et le cultivateur ne changent pas, déclare M. Magnus Johnson, récemment élu sénateur du Minnesota comme candidat agraire-travailleurs.

Un grand nombre de gens pensent que ce qui est arrivé en Russie ne peut pas se produire en ce pays, disait aujourd'hui le nouveau sénateur au représentant de la presse Associée, mais ne nous illusionnons pas. La chose peut arriver avant qu'on s'en aperçoive de ce qui se passe.

"Le Tsar" ajoute M. Johnson "avait à ses ordres une grande armée. Il n'a pu éradiquer la révolution. Nous n'avons presque pas d'armée. Que pourrait faire notre gouvernement si une révolution générale éclatait au pays? Il ne pourrait rien faire."

"Il faut changer un tas de choses", répondit le sénateur lorsque le journaliste lui demanda s'il avait un projet de réforme.

"La tâche incombe au congrès", dit-il. "Le cultivateur est dans le besoin, il faut passer d'urgence les lois nécessaires pour remédier à la situation. Mais il ne sert de rien de demander à grands cris une session spéciale du congrès, car je viens de lire une lettre dans laquelle le président Harding affirme qu'à aucune condition il ne convoquerait de session spéciale."

"Le cultivateur devrait se rembourser au moins ses frais de production plus un profit raisonnable garanti par le gouvernement."

M. Johnson aura plusieurs entrevues avec les chefs du groupe auquel il s'affiliera lorsqu'il prendra son siège au Sénat, au mois de décembre, groupe appelé bloc La Follette.

UNE SCISSION CHEZ LES RÉPUBLICAINS

New-York, 26. (S. P. C.) — Certains observateurs voient dans le discours prononcé par le sénateur Johnson, hier soir, et sa condamnation du projet du président Harding pour faire entrer les États-Unis dans la cour internationale, un indice d'une sérieuse division dans les rangs du parti républicain.

Les amis du sénateur Johnson voient en lui un candidat possible pour l'année 1924. Le sénateur va batailler pour empêcher les États-Unis de faire partie du tribunal international, parce que ce tribunal tient son origine de la ligue des nations et en dépend.

"Ce que nous avons condamné de la part d'une administration démocrate nous ne sommes pas pour l'accepter d'une administration républicaine", a-t-il dit hier soir.

C'est cette déclaration qui fait songer les politiciens. On ne dit pas cependant que les divergences d'opinion seraient assez fortes pour amener la création d'un troisième parti. On croit que le sénateur Johnson, dans la série de discours qu'il se propose de prononcer dans diverses parties du pays, va chercher à se rendre compte du sentiment de ses auditeurs.

AU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

ON ANNONCE LES DERNIERS CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL DU COLLEGE.

Saint-Hyacinthe, 26. (D.N.C.) — Les changements dans le personnel du séminaire de Saint-Hyacinthe, pour la prochaine année scolaire, sont maintenant annoncés. La direction reste la même avec M. le chanoine Léon-N. Pratte comme supérieur, M. l'abbé J.-Arthur Vézina comme directeur des élèves, M. l'abbé Lucien Bernard comme préfet des études.

Les changements les plus remarquables ont eu lieu chez les plus jeunes, les ordonnés de cette année. Voici les noms et les attributions de chacun: MM. les abbés P. Nadeau, 1er maître de discipline; A. Degrand, infirmier; G. Lussignea, surveillant; E. Ravelle, professeur d'éléments latins; D. Boucher, éléments latins; R. Martin, assistant en Rhétorique; D. Petit, éléments français; L. Fortin, 2ème maître de discipline; G.-E. Brousseau, professeur d'histoire et de mathématiques.

Les anciens professeurs sont maintenant pour la plupart à leur poste.

Ils visiteront Québec

Québec, 26. (D.N.C.) — La ville de Québec recevra le 3 août prochain, la visite de nombreux intéressés dans l'industrie forestière, représentant des compagnies dans tout l'Empire britannique.

Ces visiteurs arriveront à Montréal aujourd'hui; de cette ville, ils se rendront aux Trois-Rivières, à Grand'Mère et au Lac-Saint-Jean. Ils visiteront le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse puis viendront à Québec.

Courte session parlementaire

Les députés manitobains se disperseront probablement ce soir — On leur votera une indemnité de \$100. pour ces quelques jours — L'administration de la nouvelle loi.

WINNIPEG, 26. (S. P. C.) — Il est probable que la session de la législature ouverte, hier après-midi, pour adopter le bill des liqueurs, se clôturera ce soir. Le premier ministre Bracken l'a du moins laissé entendre. Les crédits nécessaires à l'administration de la nouvelle loi ont été présentés, hier. Ils comportent \$150,000 pour d'ici le 31 août, fin de l'exercice fiscal, et \$600,000 pour l'application de la loi durant le prochain exercice. Le gouvernement propose aussi une indemnité spéciale de \$100 à chacun des députés, soit en tout \$5,500 et \$1,000 pour les salaires des fonctionnaires et autres dépenses sessionnelles.

GROSSES PERTES POUR LA FRANCE

L'étatisation de la marine marchande française a causé 1,806,000,000 de francs de pertes.

PARIS, 26. (S. P. A.) — L'étatisation de la marine marchande française a produit de grandes pertes; c'est ce que dit un rapport fait par M. Leboucq pour le compte du Morning Post; ce rapport est digne de foi. Il y est dit que les pertes subies durant la guerre et depuis la fin de la guerre se chiffrent à 1,806,000,000 de francs.

La construction et l'achat des navires représentent une somme de 1,522,000,000 de francs; les dépenses ordinaires, 474,000,000 francs, soit une dépense totale de 1,996,000,000 francs.

Quand on a liquidé le tout, on n'a perçu que 190,000,000 de francs, laissant un déficit de 1,806,000,000 de francs ou une somme totale, si l'on comprend l'intérêt sur la somme placée dans l'entreprise, de 2,546,000,000 de francs.

FEU L'ABBE ARTHUR GUINDON

L'auteur d'"Enmocaissins" et de quelques autres ouvrages vient de mourir au séminaire Saint-Sulpice à l'âge de 59 ans.

M. l'abbé Arthur Guindon, sulpicien, attaché au séminaire de Saint-Sulpice, rue Notre-Dame, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 59 ans. Le défunt naquit à Saint-Polycarpe, comté de Soulanges, le 12 janvier 1864; après ses études classiques, il entra chez les Sulpiciens, où il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1895.

L'abbé Guindon a enseigné les mathématiques au collège de Montréal pendant plusieurs années; il a exercé ensuite la fonction de procureur. Plus tard, il était transféré au séminaire de Saint-Sulpice, où il était chargé de la procure et du vestiaire. Le défunt était l'auteur de quelques œuvres en vers.

Les funérailles seront célébrées, samedi matin, à 8 heures et demie, en l'église Notre-Dame.

Ouverture de la frontière de la Ruhr

Depuis minuit les Allemands peuvent circuler librement dans la zone occupée.

DUSSELDORF, 26. — La frontière séparant la vallée de la Ruhr du reste de l'Allemagne a été ouverte à minuit.

Les autorités françaises n'avaient encore reçu, ce midi, aucune nouvelle officielle de la reprise du trafic, mais on savait officiellement que des milliers d'Allemands entraient dans la région occupée et en sortaient, qu'ils s'empressaient de mettre ordre aux affaires urgentes, désireux qu'ils étaient de bécoter autant de besogne que possible, parce que des rumeurs disent que la frontière sera fermée de nouveau dans quelques jours.

Français et Belges sont d'accord

On apprend de source sérieuse que les gouvernements de France et de Belgique s'entendent pour affirmer la nécessité de continuer l'occupation de la Ruhr — Pas de commissaires européens.

Bruxelles, 26. (S.P.A.) — Le texte de la réponse à la note anglaise, qui a été envoyée à Paris, hier, est en accord avec les vues de la France; d'après une information dont on ne peut mettre l'authenticité en doute. Le document affirme que l'occupation de la Ruhr doit être maintenue tant que l'Allemagne n'aura pas payé ce qu'elle doit en réparations.

Quant à la commission internationale proposée par l'Angleterre pour fixer la solvabilité de l'Allemagne, la Belgique se prononce pour des experts allemands préférablement à des représentants des États neutres.

PAS AVANT LA SEMAINE PROCHAINE

Paris, 26. (S.P.A.) — La réponse française ne sera pas prête avant le commencement de la semaine prochaine, mais M. Poincaré se rappellerait que le parlement anglais doit ajourner le 3 août. Il est par conséquent probable qu'il soumettra la réponse de son gouvernement avant cette date. Bien que le parlement n'ait rien à voir directement aux négociations actuelles, on croit ici que le premier ministre Baldwin pourrait aimer à en dire quelque chose à la chambre des communes avant la prorogation.

AUTRES POURPARLERS

Ce ne sera pas tout de présenter la réponse franco-belge. On considère qu'il faudra d'autres pourparlers avec le ministre des affaires étrangères anglais avant de donner réponse au mémoire allemand. On désire par conséquent garder secrets tous les détails des négociations afin que le gouvernement allemand n'ait aucune occasion d'embarrasser les négociations entre la

France, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Une bonne partie des négociations entre Bruxelles et Paris s'est faite par téléphone. C'est à l'heure du dîner que s'est échangée la majeure partie des conversations. Au cours d'une réception qu'il donnait l'autre soir, M. Herbet, ambassadeur français à Bruxelles, n'a pas été appelé moins de quatre fois au téléphone par le quai d'Orsay, ce qui faisait demander à ses hôtes quelle crise pouvait bien se produire.

La statue de Galliéri

Paris, 26. (S.P.A.) — Le conseil municipal de Paris vient de décider que la statue élevée au maréchal Galliéri sur les fonds recueillis par la Ligue Maritime et Coloniale française serait érigée au centre de l'Esplanade des Invalides.

Le père Laferrière de retour

On annonce le retour, à Ottawa, du R. P. Laferrière, dominicain, qui a passé les deux dernières années à Jérusalem, étudiant l'Écriture Sainte.

Décès

HETU. — A St-Sulpice, le 24 juillet 1923, est décédé M. Ambroise Hetu, cultivateur, à l'âge de 79 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant à 9 heures précises. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FREDETTE. — A Montréal, le 25 juillet 1923, à l'âge de 37 ans, 1 mois et 1 jour, est décédé le Dr Henri Fredette, M.D., fils de M. Dominus Fredette et d'Amanda La-casse. Avis des funérailles plus tard.

LE TEMPS

Toronto, 26. (S.P.C.) — La pression est assez élevée au nord-ouest du continent et faible dans les provinces Maritimes et au Manitoba. Il a plu dans Québec et aux provinces Maritimes, ainsi que dans les provinces de l'Ouest.

PRONOSTICS

Grands Lacs et baie Georgienne: Nuageux, averses.

Vallée de l'Outaouais et Haut Saint-Laurent: Vents modérés, beau, température. Vendredi, généralement beau, averses en quelques endroits dans la soirée.

Bas Saint-Laurent: Vents frais, généralement beau et frais. Vendredi, beau.

Estuaire: Vents frais de l'ouest, éclaircis. Vendredi, beau et frais.

Rive nord: Vents frais, pluie aujourd'hui, éclairci vendredi.

Provinces Maritimes: Beau.

Lac Supérieur: Nuageux, averses.

Provinces de l'Ouest: Beau et frais.

La grève des téléphonistes

Boston, 26. (S.P.A.) — Mlle Thérèse Sullivan, secrétaire des téléphonistes en grève annonce que les grévistes ont voté en faveur de retourner à l'ouvrage.

Le "Paris" est en réparation

Le Havre, 26. (S.P.A.) — Le navire "Paris" est parti ce matin pour Cherbourg où il subira des réparations au bassin de radoub. Il partira du Havre pour New-York le 4 août.

Leurs Majestés reçoivent

Londres, 26. (S.P.C.) — Environ 100 Canadiens assistent au Garden Palace, qui est donné au palais de Buckingham, aujourd'hui. Leurs Majestés ont été et la reine ont reçu personnellement plusieurs Canadiens.

Le pont Lachapelle

Le comité a donné ordre de procéder à la réparation du pont Lachapelle, à Cartierville; un pontage nouveau, fait en madrier d'orme, remplacera l'ancien d'ici quelques jours; les madriers seront disposés sur le sens de la longueur, au lieu d'être placés en arêtes de poisson. La ville est tenue à l'entretien du pont depuis l'annexion de Cartierville. Bientôt ce sera le tour du pont Viau, où l'on construira une passerelle pour les piétons.

Feu Eugène Pelletier

Ottawa, 26. (S. P. C.) — M. Eugène Pelletier, traducteur français, au département de l'Agriculture, depuis 1893, est décédé hier, dans un de nos hôpitaux, après une maladie de quelques semaines. Des complications qui ont suivi une opération ont été la cause de sa mort. M. Pelletier était né à Saint-Roch des Aulnaies, Québec, il y a 67 ans. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne et devint correspondant de plusieurs journaux, dont le Canada.

Notes maritimes

L'Empress of Australia, de la marine du Pacific-Canadian, part aujourd'hui de Vancouver pour faire une croisière en Orient. Il porte à son bord, 75 passagers de première, 110 de seconde et 150 de troisième, y compris les Asiatiques.

Le Minnecosa arrive ce soir à Québec, d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg.

Devonshire reste

LES JOURNAUX

Une causerie de M. Henderson

APRES AVOIR PARLE DE LA MANIERE DE LIRE LES JOURNAUX, LE CONFERENCE S'EST FAIT L'AVOCAT DU BILINGUISME DEVANT LE "ROTARY CLUB" A QUEBEC.

Québec, 26. (S.P.C.) — "Un journal n'est ni meilleur ni plus mauvais que la ville ou le village ne lui permet de l'être. Si le journal de votre ville ne vous satisfait pas, c'est à vous qu'il faut vous en prendre et à vous seul."

Telle est la déclaration faite hier par Alfred E. Henderson, voyageur et journaliste connu, dans un discours prononcé au château Frontenac, devant le Rotary Club, au sujet des revues et journaux canadiens comme facteurs de la littérature dans le monde.

Parlant tantôt en français tantôt en anglais, M. Henderson a intéressé son auditoire pendant plus d'une demi-heure.

"Plus un journal a de lecteurs, plus grand est son pouvoir de bien faire. Personne ne peut imaginer qu'un éditeur abuserait de sa situation pour travailler contre les intérêts de sa ville, de son village ou de son pays. S'il en était ainsi, ce ne serait plus des éditeurs au vrai sens du mot. Le premier devoir d'un rédacteur est de donner des nouvelles. Le premier devoir du lecteur d'un journal est de connaître tous les côtés d'une question surtout celles données par un journal qui est opposé à ses opinions. Je dois peser le pour et le contre et ensuite former mon opinion. Quelques-uns de mes auditeurs penseront peut-être que ce procédé est trop long et qu'ils n'ont pas le temps de le suivre, que vos affaires ne vous le permettent pas. Mais, c'est la plus importante de vos affaires et votre succès dépend plus de la façon calme et réfléchie dont vous aurez envisagé les choses que de tout le reste. M. Henderson fit ensuite remarquer que Québec avait plus que toute autre ville d'Amérique de nombreux problèmes à résoudre. C'est des deux langues est le plus j'ai passé en 1905, dans le Schleswig-Holstein, sous la douce férule allemande. Tous nous devions parler allemand et tous nous devions faire le pas de l'oiseau."

M. Henderson se déclare partisan de l'usage et de l'enseignement des deux langues, le français comme langue de la diplomatie et l'anglais comme langue des affaires. Celui qui est opposé à l'enseignement des deux langues est un faux prophète et un mauvais patriote. Après quelques allusions aux journaux locaux et à leur rôle dans le public, l'orateur indiqua en peu de mots les devoirs d'un éditeur et des reporters et des efforts qu'ils avaient à faire pour procurer à leurs lecteurs d'intéressantes nouvelles.

Il a parlé ensuite des revues canadiennes, mais c'est, dit-il, un problème plus difficile que celui des journaux. Trois causes influent peut-être sur le peu de succès des revues canadiennes; ou bien les revues américaines sont mieux faites que les canadiennes; ou elles sont mieux renseignées; ou le public du Canada est indifférent à ses revues et à ses écrivains, peut-être même, les trois ensemble. Tant que le lecteur canadien ne soutiendra pas ses revues dit l'orateur en terminant, les écrivains de talent de votre pays seront obligés de chercher une autre arène.

DOLEANCES DES MARCHANDS DE BOIS

UNE DELEGATION DEMANDE AU CABINET PROVINCIAL DE FIXER LES DROITS DE COUPES DE BOIS POUR UNE PERIODE D'AU MOINS CINQ ANS.

Québec, 26. (D.N.C.) — Le conseil des ministres a eu une réunion hier matin, à l'hôtel du gouvernement, sous la présidence de M. L. A. Taschereau. Au début de la séance, les ministres ont reçu une nombreuse délégation de marchands de bois de la province.

Cette délégation a été présentée par M. Gérard Power, marchand de bois et président de la commission du Havre de Québec. Ces marchands ont discuté avec les ministres les changements nécessaires aux droits sur la coupe du bois.

Dans le passé, le gouvernement imposait des droits sur la coupe pour une période de cinq ans. Après la guerre, la demande des marchands de bois et pour encourager ceux-ci à continuer l'exploitation de leurs chantiers, le gouvernement avait changé de système et avait établi des droits de coupe chaque année.

Maintenant que les conditions se sont améliorées, les marchands de bois seraient désireux de revenir à l'ancien système, c'est-à-dire que les périodes soient fixées à cinq ou six ans. Les marchands de bois sont d'avis que le changement annuel des droits de coupe nuit à l'exploitation de leur industrie parce que ceux qui font affaires avec eux craignent de signer des contrats, ne sachant pas quelles seront les conditions du gouvernement après douze mois. La délégation a discuté aussi le taux des droits de coupe. Les marchands de bois désirent connaître quel taux le gouvernement imposera les années prochaines pour la coupe du bois.

Vous êtes cordialement invité à prendre le dîner avec ARISTIDE DES PAROIS

L'HOTEL PLAZA

52, Place Jacques Cartier, Tél. Main 1440

UNE ORDINATION A LA PRÉTRISE

M. L'ABBÉ RAOUL PÉLOQUIN A REÇU L'ONCTION SACERDOTALE DIMANCHE DERNIER A SOREL DES MAINS DE Mgr LIMOGES. — M. L'ABBÉ LÉON DE GRANDPRÉ A REÇU LE SOUS-DIACONAT.

Sorel, 26. — Dimanche et lundi derniers, les 22 et 23 juillet, la ville de Sorel a été le théâtre de grandes fêtes religieuses. D'abord dimanche, dans l'église même de Saint-Pierre de Sorel, Mgr E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, a conféré la prêtrise au diacre Raoul Péloquin, fils de Calixte, et le sous-diaconat à Léon de Grandpré, fils de Henri.

Voici les noms des célébrants au chœur: S. G. Mgr E. Limoges, pontific-officiant; M. le chanoine J.-C. Bernard, prêtre-assistant; M. l'abbé R. Meure, diacre d'honneur; M. l'abbé L. Cormier, sous-diaconat d'honneur; M. l'abbé D. Beauregard diacre d'office; M. l'abbé H. Veron, sous-diaconat d'office; M. l'abbé H. Mongeau, prêtre au séminaire de Saint-Hyacinthe, assistait comme cérémoniaire.

Dans les stalles du chœur prenaient place MM. les abbés H. Tétrault, E. Rivard, M. Poissant, H. Lavallée, J.-B. Archambault, O. Caplette, S. Cusson, R. Duhamel, R. Girouard, H. Bernard, O. Lavallée. Les RR. PP. franciscains du couvent de Sorel étaient aussi présents.

Dans la nef, aux toutes premières places, on remarquait tout d'abord M. Calixte Péloquin, père du nouveau prêtre, ses frères: Hyacinthe, Charles-Hector, Gaston, Maurice; ses sœurs: Alexina, Juliette, Françoise. Le père, la mère, le frère, la sœur, la grand-mère du sous-diaconat assistaient aussi aux premières rangées.

Parmi les proches parents du nouveau lévite on voyait aussi MM. et Mmes Joseph Péloquin, Narcisse Péloquin, Napoléon Paul, Nazario Paul, Léon Latraverse, M. Nazario Paul et ses enfants; dame veuve Damase Paul et ses enfants; dame veuve Joseph Paul-Hus et ses filles; Mlle Exilda Paul; M. et madame Adélard Paul-Hus et leur fils, Édouard-Léon, dame veuve Dieudonné Péloquin et sa fille, Annette.

La chorale de Saint-Pierre de Sorel sous la direction de M. le Dr Robidoux chanta la messe de Th. Dubois avec Credo de Merlier. Madame Dr Robidoux touchait l'orgue.

Lundi a eu lieu la célébration solennelle de la première messe du nouveau prêtre. Le R. P. Salvatore, o.f.m., fit le sermon de circonstance.

Outre les assistants de la veille on remarquait en plus MM. les abbés G. Cabana et C. Cournoyer; le R. Fr. Yves-Marie, o.f.m., confère de M. l'abbé Raoul Péloquin assistait aussi à la première messe.

Vers midi, un banquet de famille réunissait les invités du nouveau prêtre dans la salle du bazar.

Parc Algonquin

Le parc Algonquin, avec une altitude de quelques milliers de pieds au-dessus du niveau de la mer d'où la vue embrasse une région lacustre de 2721 milles, est l'un des plus beaux parcs d'amusement de l'Ontario.

La vie au grand air s'écoule ici sans entrave ni ennui. C'est un véritable paradis pour le canotier, le pêcheur et le campeur. Les lacs et ruisseaux innombrables forment un labyrinthe superbe de cours d'eau d'une pureté cristalline.

La Highland Inn, qui domine la superbe lac Cache, offre d'excellentes commodités et tous les sains divertissements d'été, et il y a un bon nombre de délicieux camps, de cabanes en bois rond qui sont très populaires auprès des groupes familiaux. La Highland Inn et les camps de cabanes en bois rond sont administrés par le chemin de fer National du Canada.

Demandez à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada la brochure descriptive ou adressez-vous à M. M. G. D'Amore, agent des voyageurs, 230 rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

Renversé par un camion

Edouard Paquette, 7 ans, rue de Rouen, a été renversé par un camion automobile, hier après-midi, au coin de la rue Montgommery, vis-à-vis chez lui. Il a la hanche fracturée.

Les ressources minérales de la Palestine

Les renseignements suivants ont paru dans le "Petroleum World": Les ressources minérales de la Palestine sont encore intactes bien que, déclare le Bulletin commercial du ministère du commerce et de l'industrie de Palestine, l'on dispose de renseignements géologiques sur le pays, qui attend d'être examinés par des experts géologues.

On sait qu'il existe des calcaires bitumineux dans la vallée du Jourdain, où l'on rencontre aussi des indications de soufre et de pétrole. Les traces de la mer Morte portent des traces de minerai de fer, de potasse et de magnésie. Il existe du sel à Jebel Usdu, au sud-ouest de la mer Morte, et l'on croit qu'il existe des gisements de phosphate près de Bethléem et à Es-Salt-en-Transjordanie. On a trouvé des indications de cuivre et d'autres minéraux dans les montagnes situées à l'est de Wadi Araba, et des traces de minerai de fer dans l'Agiun méridional. On a trouvé aussi du charbon et du pétrole dans l'Agiun.

On ne sait rien de la valeur commerciale de ces gisements, et il en sera ainsi tant qu'il sera interdit de procéder à des explorations. Ceci dépendra du vote de la législation minière, qui est en cours de préparation.

Avant la guerre, certains permis d'exploration avaient été accordés à divers individus ou firmes par le gouvernement impérial ottoman. Les travaux avaient à peine commencé lors de la déclaration de

Un officier populaire dit comment il a engraisé de 37 livres.



NAPOLEON GIROUDEAU

"L'hiver dernier, pour la première fois depuis plusieurs années, je n'ai pas perdu une seule journée pour cause de maladie", dit M. Napoléon Giroudeau, 653, avenue Coloniale, Montréal, officier de police populaire, alors qu'il racontait son expérience avec le traitement Tanlac.

"Voilà près d'un an que j'ai engraisé de 37 livres, en prenant Tanlac, et depuis, je n'ai jamais eu une journée de maladie. J'ai eu des indigestions pendant 10 ans et, parfois, je croyais que j'étais près de la fin. J'ai maigri de 27 livres et je n'étais plus qu'un squelette."

"Mais, maintenant, il semble que je n'ai jamais eu d'indigestions, et je fais de bons repas de viande et de patates, et je dors comme une bûche. Je dois ma santé à Tanlac". Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

N'acceptez pas de succéder. Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac sont le remède propre de la nature pour la constipation. En vente partout.

PREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 264, RUE UNIVERSITE TEL.: UP 4474

guerre, qui arrêta tous les travaux. Cependant les deux plus importants concessionnaires ont été autorisés, récemment, à continuer leurs travaux d'exploration sur les zones qu'ils prétendent leur avoir été accordées avant la guerre, sans cependant porter atteinte à la validité de ces droits.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème série... 55c. franco 5ème série... 80c. franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du Devoir.

Le Canada envisage l'avenir avec confiance

LES Canadiens ont toujours été réputés pour leur courage, leur optimisme et leur confiance en leur pays.

Le Canada n'a pas été fondé par des pessimistes, et il ne continuera plus de se développer si ses habitants se permettent de devenir grognons et hargneux. Le Canada est essentiellement un pays agricole. Nous possédons un sol et un climat qui peuvent donner les plus beaux produits agricoles du monde.

Les fermiers canadiens qui ont gagné avec les profits retirés de la culture le capital qu'ils ont placé sur leurs fermes se comptent par milliers.

Ces heureux agriculteurs ont payé leurs hypothèques, outillé leurs granges, outillé leurs écuries, acheté leurs machines, acquis une belle aisance et élevé leurs familles. Cela comportait un dur labeur, mais aujourd'hui ils sont indépendants.

Profits à faire dans la culture mixte

Durant ces dernières années, sur différents points des prairies, l'avoine destinée aux bœufs a rapporté de 70c à 81,07, contre 42c. le boisseau à Fort-William, tandis que l'orge affectée au même usage a rapporté jusqu'à 99c. contre 57c. le boisseau à Fort-William. Les fermiers qui négocient leurs grains brut de cette façon abaissent le prix du marché, ont un marché sûr et font des profits sur le grain, en même temps qu'ils trouvent un débouché pour leur fourrage, lequel autrement se perdrait.

L'embargo sur le bétail est maintenant levé. Les taureaux valent plus et donneront assurément plus de profits dorénavant aux fermiers canadiens.

Profits sur les porcs

Les Fermes expérimentales fédérales ont démontré, par des expériences concluantes, qu'il y a des profits à retirer de l'élevage du porc. L'année dernière, à la Ferme Centrale d'Ottawa, après paiement de la nourriture, du travail, de l'intérêt et de la dépréciation, le profit net par porc était encore de \$4.63.

Profits sur les moutons

Comme producteurs de profits, les moutons sont difficiles à surpasser. Dans chaque province, depuis l'île du Prince-Edouard jusqu'à la Colombie Anglaise, on trouve maints troupeaux qui rapportent des profits rémunérateur à leurs propriétaires.

Les volailles paient

Les volailles rapportent de l'argent à ceux qui adoptent les méthodes modernes, soit dans l'est, soit dans l'ouest. La petite province de l'île-du-Prince-Edouard vend à pleins chars, par le système coopératif, expédiant annuellement jusqu'à un million de douzaines d'œufs.



Réservez votre Chambre par Longue Distance

Rendez vos vacances plus agréables. Quoi de plus ennuyeux que de trouver à votre arrivée que toutes les chambres sont prises dans l'hôtel où vous comptiez vous arrêter?

Avant le départ, vous pouvez facilement vous assurer qu'on vous garde une chambre. Réservez la par Longue Distance — demandez tous les renseignements nécessaires — et faites-vous donner une réponse — dans deux ou trois minutes de conversation.

Les hôteliers recommandent cette méthode qui fait leur affaire et la vôtre.

Les tarifs du soir, Service de Station-à-Station (après 8.30. heure normale), ne sont qu'environ la moitié de ceux du jour. Les tarifs de nuit (après minuit, heure normale) sont encore meilleur marché. Dans les grands hôtels les employés veillent toute la nuit.

F.-G. WEBBER, Gérant.

Chaque Téléphone Bell est un Service de Longue Distance.

Chemin de fer National du Canada

MONTREAL-OTTAWA

Le service du chemin de fer National du Canada de Montréal à Ottawa est tel que voici:

Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 8.15 a.m., à 7.05 p.m., à 10.00 p.m., tous les jours et à 4.00 p.m. tous les jours, sauf le dimanche.

Départ de Montréal, terminus du tunnel, à 8.00 a.m. et à 12.45 p.m., tous les jours, sauf le dimanche.

Service également commode au retour. Service de wagon-observatoire — salon-buffet.

L'heure indiquée ici est celle du méridien de l'est. Le régime de l'économie de la lumière solaire marque une heure plus tard.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à n'importe quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

Nous devons réduire le coût de production.

Le Canada soutient la plus forte concurrence dans le placement de ses produits. Pour tenir son bout et reconquérir son rang sur le marché mondial, il lui faut réduire le coût de sa production.

Le seul moyen d'y réussir, c'est d'accroître la production par acre, par vache ou par toute autre unité.

Mais l'amélioration de la qualité, aussi, est essentielle pour répondre aux exigences du marché.

La quantité et la qualité des produits ainsi que le coût de production dans les pays concurrents échappent à notre contrôle.

Les prix des produits agricoles sont régis par l'approvisionnement et la demande du monde entier.

Donc, une diminution de production ne favorisera pas le fermier canadien.

Graines de semence

Les graines de semence du nord du Canada possèdent une vitalité extraordinaire. Elles trouvent un vaste marché dans le sud. Le Canada exporte de la pomme de terre pour semence, mais importe d'autres graines. Il a l'occasion de semer de la graine pour son propre usage et pour fins d'exportation.

L'avenir

Dans dix ans, les pessimistes de l'heure seront oubliés. La Grande-Bretagne a levé l'embargo contre notre bétail. Elle veut notre bœuf et notre lard fumé, notre fromage, notre beurre, nos œufs et nos poumons, notre blé et notre farine. A mesure que la population des Etats-Unis augmentera, elle nous fera de moins en moins concurrence sur le marché anglais. A l'occasion, elle importera elle-même plusieurs autres produits alimentaires de ce pays.

Le Canada possède les hommes, le climat, les produits et, en perspective, les marchés nécessaires à ses succès agricoles.

Faisons donc de l'agriculture avec toute l'industrie et la science que nous pouvons obtenir. Motons-nous au travail et payons nos dettes. Le Canada va de l'avant avec confiance en l'avenir. Gardons cette direction.

A YEZ FOI AU CANADA

Publication autorisée par le DEPARTEMENT FEDERAL DE L'AGRICULTURE W.-R. MOTHERWELL, Ministre. Dr J.-H. GRISDALE, Sous-ministre.

\$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des liqueurs.

Une Somme Additionnelle de \$200

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés. S'ADRESSER AU

Brigadier-Général E. de B. PANET,

Edifice "St-Denis", 294, Ste-Catherine Est, Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances 232, RUE ST-JACQUES Tél. Main 2963-4532 Montréal

AVOCATS

Archambault & Marcotte 80, rue St-Jacques Tél. Main 2761 Joseph Archambault, C.R. M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT Bureau du jour: 30, rue Notre-Dame ouest Immeuble Duluth, chambre 21 Tél. Main 5228

Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, L.L.L., Alfred Labelle J.-Vic. Cartier, L.L.L., L.-J. Barcelo, L.L.B. CARTIER, LABELLE & BARCELO AVOCATS

Chambre 708A, immeuble "Power" 85, rue Craig ouest TEL. MAIN 5525 MONTREAL

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde et Coffin. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

Victor Payer Arm. Cloutier PAGER & CLOUTIER AVOCATS

Immeuble Power 83, Craig ouest Tél. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS

Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

Anstole Vanier Guy Vanier VANIER & VANIER AVOCATS

Tél. Main, 2632. 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE AVOCATS ET PROCUREURS

71a, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Chambres 600-605. Tél. Main 8297.

W.-F. Mercier, L.L.L., J.-K. Merger, B.C.L. Albert Sauvage, B.C.L.

NOTAIRE

CHS ARCHAMBAULT Notaire 755, AVENUE ST-ROUYAL EST Tél. St-Louis 2143.

HORACE LIPPE NOTAIRE

11, Place d'Armes, Montréal Tel. Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

EN CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES A. Derome & Cie

30, NOTRE-DAME EST TEL. M. 4679

CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs

IMAGRIES, VITRES, GLOBES, ETC. Gros et détail

Bureau et magasin 88, St-Laurent MONTREAL, QUE. Tél. Plateau 2615

OPTICIEN

Examen de la vue, lunettes et lorgnons. Téléphone: Est 989.

ALPHONSE L. PHANEUF OPTICIEN-OPTOMETRISTE

885, rue Saint-Denis MONTREAL

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée AUTOMOBILES FORD

Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en main: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange. 200, RUE GUY

Grosse succession

Paris, 26. (S.P.A.) — Le correspondant lyonnais du Matin dit que la succession de feu David Gillet, le grand manufacturier de soies et

de teintures est évaluée à 1,200,000 francs ou \$240,000,000 au taux normal du change. Elle se compose de placements en Italie, en Prusse, aux Etats-Unis, en Pologne et en Russie.

MEDECINS

Dr J. M. E. PREVOST Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York

Clinique privée pour le traitement des maladies internes de l'homme et de la femme, voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes. 460, rue Saint-Denis, Montréal. Tél.: Est 7580

HERNIE guérie sans douleur ni opération

Dr P.-A. DANDREAU ST-LOUIS-DE-GONZAGUE Comte Beaucharnois, P. Q.

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734

Docteur A. DESJARDINS Médecin de l'Institut Ophtalmique. Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. En face du carré St-Louis 523, RUE ST-DENIS

ASTHME ET ECZEMA LE

Dr ARTHUR ROY attire l'attention du public sur la grande valeur de son traitement dans tous les troubles de la respiration, du cœur, de la digestion et maladies de la peau. 1741, RUE HUTCHISON. Tél. Rockland 5218. Montréal

Docteur J.-A. Côté MEDECIN CHIRURGIEN Maladies des femmes et des enfants 3221, rue Christophe-Colomb

DENTISTES

Dr Ad. L'ARCHEVEQUE CHIRURGIEN DENTISTE Téléphone 468, Parc La Fontaine St-Louis 1301 Montréal

TEL. EST 3549 9 à 5 heures

DR ARTHUR BEAUCHAMP CHIRURGIEN - DENTISTE 525, RUE ST-DENIS MONTREAL Nouveau bureau.

MUSICIENS

J. N. CHARBONNEAU DIRECTEUR DE L'INSTITUT MUSICAL ET DE LA SCHOOLA CANTORUM PIANO, VIOLON, CHANT GREGOIREN Studio: 364, Ste-Catherine est. Domicile: 668, Mullins, Victoria 10

R. O. PELLETIER Auteur des ouvrages suivants: "Le toucher du pianiste". "L'Etude de la littérature du piano". "L'art pianistique". Enseignement supérieur du piano 23, rue Mansfield, Montréal

PROFESSEURS

Droit Cours d'histoire Préparatoires aux examens, dirigés par René SAVOIE, I. C. et I. E. Bacheliers en arts et en sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola Préparation au baccalauréat, à l'immatriculation, à l'entrée en droit. ENTREES: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: des candidats présentés, 75% REÇUS. 235, RUE ST-DENIS Tél. Est 6162 En face de l'église St-Jacques

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Les petits enfants qui ont l'esprit observateur et curieux nous accablent de questions: nous les faisons taire souvent sans nous donner la peine de leur répondre, soit par paresse, soit par ignorance, et nous arrêtons ainsi un instinct bienfaisant qui les aide à s'instruire et encouragerait leur attention à se fixer et à se fortifier.

La conséquence, c'est que leur légèreté naturelle prend le dessus: ils acceptent les faits sans plus s'inquiéter des causes et de l'origine de tout ce qui les entoure.

Les petits enfants deviennent des grandes personnes inattentives, indifférentes, ignorantes de tout, se contentant d'à-peu-près; elles vivent au milieu des choses établies sans savoir ce qu'elles signifient et d'où elles viennent: la singularité ou l'utilité de certains usages ne les frappent pas et elles continueront à décourager la curiosité des enfants, par laquelle, si on était en mesure d'y satisfaire, le monde serait rempli de gens plus intelligents et mieux renseignés.

Voyez l'Angélus, par exemple: sur cent personnes, trouvez-en une qui connaisse l'époque de son établissement dans l'Eglise. Depuis toujours, cependant, nous l'entendons trois fois par jour, il s'associe à nos plus précieux souvenirs, il a éveillé en nous bien souvent le souci des choses éternelles; à son rythme berceur, combien de cœurs ont été apaisés. Nous l'entendons comme si c'était une chose aussi naturelle que le murmure de l'eau et le chant des oiseaux.

Parmi les traditions légères par le moyen âge au monde chrétien, il n'en est pas de plus touchante et de plus populaire que l'Angélus. Par toute la terre, si modeste que soit la petite communauté catholique, il y a une cloche qui, à l'aube, au midi brûlant, à l'heure paisible du soir, arrache l'homme aux dures préoccupations de la lutte quotidienne pour l'élever vers l'immortalité.

Cette idée, éclose au milieu de la sanglante mêlée du quatorzième siècle, comme une fleur de consolation et d'apaisement, que j'aime à songer qu'elle est sortie de l'âme française, comme d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus noble, de plus idéal et de plus beau dans le monde!

On a souvent avancé que l'Angélus avait été institué par Louis XI en expiation du meurtre de son frère, Charles de Guyenne, empoisonné, disait-on, par l'ordre du roi lui-même. Mais c'est une erreur: plus d'un siècle avant, le pape Jean XII, accordant, en 1318, cent jours d'indulgence "à tous ceux qui, prosternés devant l'autel de la Vierge, lui demanderaient, trois fois par jour, avec un cœur contrit, le pardon de leurs péchés", déclare que cette oraison, pour être efficace, doit être faite à l'heure où, suivant un pieux usage consacré depuis un temps immémorial dans la ville de Naxos, on sonnait les cloches à la tombée de la nuit pour avertir les fidèles de saluer, avec l'ange, la Mère de Dieu.

Ce passage des annales ecclésiastiques de Baronius ne laisse subsister aucun doute quant à l'antiquité de l'Angélus du soir. Il ne fait du reste que confirmer les traditions locales de la vieille ville française. C'est bien elle qui, la première, en eut l'inspiration. C'est du haut du clocher de sa cathédrale de Saint-Pierre que l'appel s'en est fait entendre pour la première fois.

Louis XI, qui venait justement de séjourner en Saintonge, n'a donc fait qu'étendre et patronner une dévotion déjà fort ancienne dans cette partie de la France, berceau d'origine de ces prières ailées qui se sont répandues dans le monde entier.

LE CHEMIN DES SABLES

L'étroit chemin qui va du village à la mer
Serpente entre la lande agreste et les salines.
Il rampe sur la plaine, il grimpe les collines,
D'ajonc et de bruyère à demi recouvert.

L'âme de l'océan flotte, éparse dans l'air;
Le vent du large y fait neiger les églantines.
Et parfois, soulevant un faix d'herbes marines,
Passent de beaux enfants au type étrange et fier.

Et la dune bretonne est si raide et si haute,
Qu'on entend sans la voir la vague de la côte,
On devine la grève à l'apre odeur du sel.

D'en bas on n'aperçoit que l'azur implacable.
Et, tout clair de soleil, dans les chardons du sable,
Le joli chemin blanc qui monte au bleu du ciel.

Marcelle TINAYRE.

LA CONTAGION PAÏENNE

De M. Reverdy, dans la Libre Parole:

Mon article "Petits effets, mais graves causes", dans lequel j'ai relevé, à propos des images des boîtes de baptême, les progrès de l'indifférence religieuse, m'a valu une forte intéressante lettre dans laquelle mon correspondant énumère d'autres manifestations de cette invasion progressive du paganisme dans les usages mondains.

Ainsi, toujours à propos des baptêmes, autrefois la lettre qui annonçait la naissance d'un enfant portait "qu'il avait reçu au saint Baptême le nom de...". Mettons le nom d'Octave s'il s'agissait d'un huitième enfant, ce qui était moins rare dans les siècles de foi.

On savait ainsi et du même coup que l'enfant était baptisé, qu'il avait été promptement et dès sa naissance. Dans sa collection des "Rituels de Raison", M. Charles de Ribbe cite ce touchant début écrit sur le registre de famille par une des sœurs du chancelier d'Aguesseau à la naissance de son fils: "Je commencerai par vous dire que le plus vif et peut-être le seul désir de mon cœur par rapport à vous a été votre salut éternel. Quand on vous rapporta auprès de moi, après le baptême, en revenant de l'église Notre-Dame d'Alençon, notre paroisse, je dis le verset du Psalmiste: "Confirmez, Seigneur, ce que vous venez de faire dans votre saint temple".

On entrait ainsi chrétiennement dans la vie et on tenait à la faire savoir à ses amis.

Maintenant, le père et la mère, ou d'autres fois les frères et les sœurs, quand il y en a, "ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils ou de leur petit frère". Il n'est plus question du baptême, même pour les baptisés.

Même sécularisation et plus grave pour les annonces de mariage. Autrefois, les lettres d'invitation portaient: "Monsieur et Madame X. ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils M. Y. avec Mlle Z. qui sera célébré à l'église de...".

Aujourd'hui, beaucoup de gens, bien inconsciemment d'ailleurs, ont adopté une nouvelle formule: "M. et Mme X. ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils, M. Y. avec Mlle Z. et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée à l'église de...".

Rédaction en apparence anodine, mais qui contient une erreur profonde de doctrine, car elle tend à faire croire que le mariage s'accomplit réellement à la mairie et qu'on va simplement à l'église pour le faire bénir, alors que le mariage des catholiques résulte uniquement de l'échange du consentement des deux en présence du propre curé et des témoins.

Et ce laïcisme gagne jusqu'à la mort du chrétien. Prenez les anciens testaments, vous les trouverez presque tous commençant par ces mots: "Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ou bien: "Au nom de la Très Sainte Trinité, ou encore: "Je déclare mourir dans la religion catholique, ou enfin: "Considérant l'incertitude de la mort, afin de laisser le repos paix

et bénédiction parmi les miens, j'ai disposé des biens qu'il a plu à Dieu de me donner en ce monde". Je copie ces formules au hasard et je pourrais en multiplier les exemples.

La pensée de Dieu accompagnait, inspirait, soutenait l'homme dans l'acte suprême de sa vie.

Maintenant, c'est tout court: l'inspiration pour mon héritier M. X., ou bien: "Je fais mon legs à universel M. Y.", ou: "Je lègue à M. Z. tous mes biens".

Pas plus de solennité pour un testament que pour une vente, aucun aperçu sur l'au-delà: la vie se clot comme un livre avec un petit bruit sec de papier timbré qu'on tourne.

Aussi, jadis toutes les croix des cimetières portaient ces trois simples lettres souverainement consolatrices: R. I. P. requiescat in pace: qu'il repose en paix. Ce voeu accompagnait dans son dernier voyage l'âme assoiffée de paix: "O très douce volonté éternelle, écrivait sainte Catherine de Sienne, tu donnes à l'âme le très doux baume de la paix, de sorte qu'elle navigue tranquille au milieu des tempêtes de la mort".

Aujourd'hui, sur beaucoup de tombes, on lit cette phrase banale et trop souvent mensongère: "Regrets éternels". Cela me rappelle une tombe que j'ai vue dans un des cimetières de Paris, où le même époux a fait graver avec la même conviction ces mêmes regrets éternels sur la dalle des deux épouses successives.

Ainsi, sous je ne sais quelle influence secrète, le paganisme gagne la société. Peu à peu, nous nous en allons.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 26. (D.N.C.) — Dimanche 15 juillet, avait lieu à la cathédrale une quête au bénéfice des pauvres de l'Hôtel-Dieu, qui rapporta la somme de \$135.00.

La retraite annuelle des RR. SS. de l'Assomption, à la maison mère de Nicolet, est commencée depuis mercredi 18 dernier, et se clôturera aujourd'hui. Elle est prêchée par le Rév. Père Faure, Oblat.

M. l'abbé Lucien Hébert, vicaire à la cathédrale, est de retour d'un voyage de quelques mois en Europe.

Les RR. SS. de l'Assomption de la S. V. ont eu la douleur de perdre une de leurs plus dévouées religieuses dans la personne de la Rév. Sœur Saint-Pierre, née Philomène Poirier, décédée à l'âge de 85 ans. Elle avait passé 64 ans et 10 mois dans la vie religieuse.

La défunte a été inhumée dans le cimetière de la communauté.

Chemin de fer National du Canada

Le train part de la gare Bonaventure à 9 h. 45 a.m. tous les jours, arrivant à Québec, gare du Palais, à 2 h. 30 p.m.; au retour, le train part de Québec, gare du Palais, les jours de semaine, à 1 h. 20 p.m., arrivant à Montréal, gare Bonaventure, à 6 h. 05 p.m. Le dimanche, le train part de Québec, gare du Palais, à 4 h. 45 p.m., arrivant à Montréal à 9 h. 30 p.m. Ces trains se rendent à La Malbaie et en revien-

SOULAGE LES JEUNES FEMMES

Mme Holmberg dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Viking, Man.—"Dès l'âge de 15 ans, j'avais des douleurs dans le bas du ventre, suivies de crampes et de ressulements. Cela m'empêchait de travailler, vu qu'il me fallait me coucher le reste du jour. J'ai souffert ainsi jusqu'à ce qu'une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Les résultats ont été très satisfaisants. Je suis fière de l'avoir essayé, car je suis maintenant une toute autre personne, n'ayant plus aucune de ces douleurs." — Odella Holmberg, casier 93, Viking, Man.

Des lettres comme celles-ci établissent la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Elles disent le soulagement de ces douleurs après en avoir pris.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham composé de racines et herbes naturelles, ne contient aucun narcotique ou drogue dommageable et est considéré aujourd'hui comme étant le remède le plus efficace pour les maladies féminines, et ce fait est prouvé par des milliers de témoignages volontaires.

Si vous doutez du bon effet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour avoir le Manuel Confidentiel de Mme Pinkham et en savoir plus long.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORRUES ET DURETÉS
SANS EFFRAYER, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c la boîte
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Maison d'éducation

COLLEGE SERAPHIQUE DES RR. PP. FRANCISCAINS ETABLIS AUX TROIS-RIVIERES (CANADA).

Le Collège Séraphique a pour but de procurer au recrutement des missionnaires franciscains au Canada et dans les pays de mission. Pour répondre à sa fin éminente apostolique, l'œuvre accepte les enfants en état de commencer le cours latin et qui offrent des garanties suffisantes de vocation franciscaine. L'éducation est donnée par les religieux eux-mêmes.

Les élèves font le cours classique régulier et subissent l'examen de l'Université Laval.

Les Séraphiques jouissent de deux mois de vacances qu'ils passent dans leur famille. La rentrée se fera cette année le 3 septembre. Prière de faire les démarches nécessaires durant le mois de juillet.

Pour tous les renseignements, s'adresser au R. P. Directeur du Collège Séraphique, Trois-Rivières, P. Q.

nent tous les jours sauf le dimanche.

De nouveaux wagons-salons ont été assignés à ces trains. Ils sont pourvus d'un observatoire, ont des sièges confortables, offrent les dernières revues, etc. Il y est aussi donné un service de buffet.

Ce train, avec celui de nuit qui part de Montréal, gare Bonaventure à 11 h. 30 p.m. tous les jours pour Québec et de Québec, gare du Palais à 11 h. 45 p.m. tous les jours, pour Montréal, fournira aux voyageurs qui choisissent le chemin de fer National du Canada un service très commode entre Montréal et la capitale provinciale.

Des wagons-lits directs sont maintenant mis en circulation les vendredis soirs de Montréal à La Malbaie: retour de La Malbaie le dimanche à 5 h. 15 p.m. Les trains de nuit sont pourvus de wagons-lits boudoirs, modèles modernes éclairés à l'électricité.

Tous ces trains passent par le pont de Québec.

Les trains partent aussi de Montréal à 10 h. 45 a.m. et à 7 h. 00 p.m. tous les jours pour Québec, via Lévis.

Pour autres renseignements, retenir de places, etc., s'adresser à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, téléphone Main, 3620.

Première messe

Sherbrooke, 26. (D.N.C.) — Une touchante cérémonie a eu lieu à Kingscroft, lundi dernier, alors que M. l'abbé Léon Ledoux, un enfant de cette paroisse qui a été récemment ordonné prêtre par Mgr A.-O. Gagnon, évêque auxiliaire de Sherbrooke, a chanté sa première messe.

M. l'abbé Léon Ledoux a été ordonné dans la chapelle des RR. SS.

GOODWIN

Le premier indice de l'automne

Chapeaux de Feutre Garnis

Comme nous sommes encore en plein été, il peut paraître absurde de penser à l'automne; voici cependant de nouveaux chapeaux de feutre qui insistent pour être annoncés. Ils possèdent toute la splendeur de l'automne plutôt que sa tristesse, comme vous pourriez vous en convaincre par les brillantes garnitures sur fond gris, jade, noir, beige ou renne. Très appropriés pour la rue, le golf ou le tourisme. 7.00 et plus.

Goodwin—Au deuxième.

Goodwin's LIMITED



A LA CÔTE DU PACIFIQUE EN MOINS DE QUATRE JOURS

QUITTE

	MONTREAL	OTTAWA	TORONTO
1 ^{ER} JOUR	5.00 P.M.	8.10 P.M.	9.00 P.M.
2 ^{EME} JOUR	AR. SUDBURY 5.20 P.M.	AR. WINNIPEG 9.45 A.M.	AR. REGINA 7.10 P.M.
3 ^{EME} JOUR	AR. FT. ARTHUR 10.28 P.M.	AR. MOOSE JAW 8.20 P.M.	
4 ^{EME} JOUR	AR. FT. WILLIAM 10.40 P.M.	AR. CALGARY 9.10 A.M.	AR. VANCOUVER 9.00 A.M.
	AR. BANFF 12.15 P.M.	AR. LAC LOUISE 1.17 P.M.	COMMUNICATIONS PAR VAPUR AVEC VICTORIA ET SEATTLE.

MAINTENANT EN VIGUEUR TRAIN ENTIER DE WAGONS-LITS
Avec wagons-salons entre Montréal et Ottawa
LE PACIFIQUE CANADIEN.
PLACES RÉSERVÉES EN S'ADRESSANT À N'IMPORTE QUEL AGENT DU PACIFIQUE CANADIEN

de Ste-Famille à Sherbrooke. Le sergent levite était accompagné à l'autel par son frère M. l'abbé P. Ledoux, curé de Stornoway. Le sergent levite fut prononcé par M. le curé Gervais de Valcourt.

La résurrection des roses

Si on veut en hiver avoir des roses, de véritables roses, sans serres chaudes, voici un procédé pratique et bien simple. Cueillez au temps des roses, des boutons de roses.

Complets de Golf

Faites nettoyer votre complet de golf par notre procédé scientifique. Coût modique, service rapide, livraison partout. Un simple appel téléphonique: Uptown 7640.

TOILET LAUNDRIES

Limited
425, RUE RICHMOND
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

NOTRE ALBUM

Une bonne pensée c'est une médaille qui a cours partout, surtout quand elle a été frappée avec le cœur.

Les hommes rassemblent leurs forces et ils font des prodiges; que ne feraient-ils pas s'ils voulaient unir leurs cœurs?

Dans le monde, il y a parfois des défauts qui servent, comme il y a souvent, hélas, des qualités qui nuisent.

La paix de l'âme n'est pas un mot banal, puisque si peu de mortels entrent ici-bas dans ce paradis.

Feuilleton du "DEVOIR"

L'Invisible Présence

par M. LE MIÈRE

(Suite)

Je me rends compte à présent que, dès cette époque, j'avais des remords; je ne me les avais pas, mais d'autres les remplaçaient. On s'ingéniait à me distraire; la guerre de tranchées était commencée, le front stabilisé; les habitudes mondaines et luxueuses se donnaient plus libre carrière autour de moi, à la faveur de la sécurité relative qui s'établissait dans l'intérieur du pays. On me dit que M. Langal, en sa qualité d'ingénieur, avait de grandes chances de ne pas être exposé; que les usines de guerre réclamaient déjà un personnel immense. Mme Phé-

nor me souffla un jour à l'oreille que son beau-fils, par un curieux hasard, avait entendu parler de mon mari. Oui, à Bordeaux, où il passait tant de monde, M. Phénor avait vu la semaine dernière un de ses amis, officier dans un dépôt du Centre; et il se trouvait que cet ami, ayant visité une fabrique d'obus, avait remarqué un ingénieur Langal, dont l'âge et le signalement semblaient bien correspondre à ceux de Pierre.

Ah! les misérables fit d'Armada entre ses dents.

Sylvaine n'eut pas besoin de demander à qui s'appliquait l'épithète spontanément jaillie; elle regarda le capitaine; et leurs pensées se pénétrèrent. D'Armada devinait

l'effronté mensonge qui avait eu pour but d'engourdir les remords de la jeune femme. Quel rôle ignoble avaient joué ces Phénor! Il en frémissait.

"Je les croyais, gémit Sylvaine; si j'avais su ce qu'ils étaient! La comédie de dévouement passionné et maternel qu'on me jouait avec tant de maîtrise ne fit que m'en imposer davantage après."

La jeune femme s'arrêta, comme égarée subitement; elle reprit au bout d'une pause:

"Après la funèbre nouvelle qui m'atteignit au début de 1915, Mme Phénor me l'annonça elle-même, non sans quelques ménagements: Pierre était mort et j'étais veuve."

Encore un silence profond comme celui de la tombe; puis Sylvaine, joignant inconsciemment les mains, supplia:

"Faites-moi la grâce de m'épargner le plus odieux soupçon... Loin de me sentir, à ce moment, soulagée et libérée, j'éprouvai une impression écrasante, qui me fit défaillir... Elle me secourut, éplorée; je l'entendis encore:

"Pauvre enfant!... Oui, le saisissement... Tu croyais ton mari hors de danger; il y avait eu er-

reur... Mais, hélas! c'en était déjà fini pour vous de la vie commune... et tu n'es pour rien dans le coup qui l'a frappé! Oui, je sais, je sais, il est toujours triste de voir tomber un être jeune... un soldat mort en nous défendant tous... Tu dis que tu ne lui en veux plus?..."

Eh bien! non; paix à sa mémoire."

La face du capitaine était crispée comme aux instants où il avait chargé l'ennemi; il se contint cependant, par un effort surhumain, et laissa la jeune femme poursuivre d'une voix haéchée:

"Quand, peu après, je tombai gravement malade, elle se multiplia près de mon chevet, me comblant de soins et de caresses... Puis elle m'emporta dans la Midi."

D'Armada acheva en lui-même: — Comme un rapace emporte sa proie.

"Pendant de longs mois, reprit Sylvaine, je menai sous sa garde une existence presque végétative, parmi des sites et des climats enchanteurs; je séjournai dans différentes villes d'eaux, en France et à l'étranger. Ma faiblesse et ma langueur me livraient de plus en plus à l'empirisme. Puis ce fut le retour à la vie... une vie factice, étourdissante! Le passé était bien mort cette

fois, n'est-ce pas? Que me restait-il à faire, sinon me lancer à tête perdue vers l'avenir!... Je me plongeai dans le tourbillon, je me grisai comme une créature qui n'a plus qu'à tuer son âme... Et c'était vrai que je cherchais à la tuer... Je ne puis dire cependant: par tous les moyens possibles; il y en avait qui me répugnaient instinctivement... J'ose à peine vous avouer ma conviction intime, ajouta-t-elle, palpitante; si prodigieuse que soit la fait, il est maintenant hors de doute pour moi: quelqu'un me gardait!"

— Oh! oui, accentua le capitaine.

"Et, au moment où j'étais le plus près de commettre ma perte, il allait me ressaisir... terriblement, baubila la jeune femme. La crise finale était proche quand j'eus l'occasion de revoir Saint-Maur où je l'avais connu... Je ne voulais pas y venir: ce fut lui, certainement, qui m'y attira. Au cours de cette excursion, un incident se produisit dont le souvenir me couvre de honte... Croyez-moi les moins que je ne pris pas à mon compte les propos qui excitèrent votre indignation! Je ne vous connaissais pas, je ne pouvais deviner vos rapports précédents avec mon mari; il me sem-

bla cependant que lui-même avait protesté par votre bouche! Puis, quand je fus entrée dans ma maison, sans me douter qu'elle serait bientôt mon unique asile, une sorte d'hallucination me fit voir Pierre m'attendant là... Je me sauvai comme une criminelle traquée! A partir de ce jour, que fut ma vie?... Ses dehors brillants cachaient une lutte que je ne parvenais plus à me dissimuler... Des événements se préparaient, qui allaient faire éclater une lumière épouvantablement révélatrice, me dévoilant des calculs indignes, et briser une idole déjà ébranlée à mes yeux... La suite de ma malheureuse histoire, vous le savez; elle s'est déroulée tout près de vous."

... Pendant ce récit, que la jeune femme n'avait jamais fait à Mlle Louise, faite de courage, et que la nécessité d'une explication avait provoqué aujourd'hui, M. d'Armada avait passé par des émotions extrêmement vives et diverses. Mais ce qui dominait en lui, c'était la pitié pour cet enfant que son repentir rendait si touchant, et l'indignation contre les auteurs d'une intrigue abominable, menée autour d'elle dans un dessein que le capitaine croyait entrevoir, malgré la

réserve bien naturelle de Sylvaine sur ce point. Car, grâce à ses multiples relations parisiennes, il était renseigné mieux qu'il ne voulait le dire sur Max Phénor, auteur dramatique et personnage voulu, de même que sur la belle-mère. L'intervention venimeuse de Mme Phénor dans le conflit des époux Langal, la beauté de Sylvaine, son talent, le fait qu'Elsa, dont on contait la ruine, dépendait de son beau-fils, maître de la fortune du député, tout cela constituait un ensemble de données suffisamment troublant!

Enfin Mme Langal releva ses yeux noyés; aucun mot ne fut nécessaire pour qu'elle sentit à quel point ses regrets et son expiation l'avaient réhabilités aux yeux du chétif. La Sylvaine d'autrefois, il ne la voyait qu'à travers la veuve navrée et pardonnée. Après une minute de recueillement, il parla.

Il n'émit aucun commentaire sur ce qu'il venait d'entendre, et ne prononça plus le nom de la vieille Mme Langal; il souhaita plus que jamais être secourable à Sylvaine; il la remercia de sa confiance et lui dit encore de grandes paroles de foi.

— Quel bien vous me faites! murmura-t-elle.

(A suivre)

Ce journal, se vendant au no 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'intermédiaire de la Librairie J. Bouchard, 100, rue Saint-Jacques, est responsable de la diffusion.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1923	1922
Oeufs, caisses	1,306	2,143
Beurre, boîtes	173	180
Fromage, meu.	7,266	10,649

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin pour les farines chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 237 rue Saint-Paul.

FARINE

1ère qualité, le baril	\$6.90
2ème qualité, le baril	\$6.40
Forêt, à boulanger, le baril	\$6.20

OEUF

Oeufs, spéciaux	37s.
Oeufs, extra	32s.
Premiers	28s.
Seconds	24s.

BEURRE

Crémier, choix no 1	33s.
No 2	32s.
En bloc d'une livre	\$6.40
Crémier, choix no 1	34s.
Crémier, choix no 2	33s.

FROMAGE

Port, à la caudale	32s.
Au morceau	34s.
Doux, à la meule	20s.
Au morceau	21s.
Oka	36s.

MIEL

Miel blanc no 1, en rayon	26s.
---------------------------	------

SAINDOUX

En tinette	16½s.
Enseau	16½s.

SUCRE D'ERABLE

Sucre d'érable, la livre	25s.
--------------------------	------

POMMES DE TERRE

Il n'y a plus d'arrivages de vieilles patates. On en demande de \$2.50 à \$2.75 le sac. Les patates nouvelles des Etats-Unis se détaillent à 88 le baril; le prix de gros est de \$7.50. Les patates nouvelles de Montréal valent 83 le sac au détail et \$2.75 le sac en gros.

VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 27s. et les autres plus lourds de 25 à 26s. Les jambons cuits font 40s. et le bacon, 27s.

L'émission du réseau national

Ottawa, 26. — Le ministre des finances a adjugé à un syndicat de maisons financières, au prix de \$97,889, plus les intérêts courus, l'émission de \$22,500,000 d'obligations garanties des chemins de fer nationaux du Canada. Ces obligations sont gagées par le matériel et elles portent 5 p. c. d'intérêt. L'échéance est de 15 ans.

Le syndicat auquel l'émission est adjugée se compose de A. E. Ames & Co., Wood Gundy & Co., de la Dominion Securities Corporation, de Amelius Jarvis & Co., R. A. Daly & Co., R. C. Mathews & Co., Osler & Hammond, Kerr, Fleming & Co., Gardner, Clarke & Co., McLeod, Young, Weir & Co., René-T. Leclerc, Incorpore.

Deux autres soumissions avaient été faites l'une par G. R. Stimson & Co., de Toronto, à 97.275. L'autre soumission à 97.57 avait été faite par la National City Co., qui représentait le groupe suivant: Banque de Montréal; National City Company; Harris Forbes & Co.; Banque d'Hochelega; Hanson Brothers; Nesbitt Thompson & Co.; W. A. Mackenzie & Co.; Royal Securities Corporation; Banque Molsons; Macneil, Graham & Graham; C. H. Burgessand Company; et Greenshields & Company.

M. Fielding, le ministre des finances, a dit que c'était l'opération financière la plus considérable qui ait été faite au Canada par des maisons canadiennes. Le fait, dit-il, non seulement souligne favorablement le crédit du Canada en général mais il indique aussi la solidité et l'esprit d'entreprise de nos propres institutions financières.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux du Canada pour la semaine terminée le 21 juillet ont été de \$4,680,422, une augmentation de \$340,294 ou de 8 p. c., comparativement à la semaine correspondante de 1922.

Pour la période du premier janvier au 21 juillet 1923, les recettes brutes ont été de \$130,817,385, une augmentation de \$15,014,082 sur la période correspondante de 1922.

Le contrôle des prix du papier

Londres, 26 (S. P. C.). — La Cie Fort Frances Pulp and Paper Limited a perdu sa cause devant le comité judiciaire du conseil privé, contre la Cie Manitoba Free Press Limited. Elle réclamait une certaine somme en excès du prix fixé par le gouvernement fédéral sur le papier, sous le prétexte que la loi des mesures de guerre ne s'appliquait plus depuis 1918.

Les juges du conseil privé ont décidé que le contrôle du papier était parfaitement justifiable même après la guerre, à la suite des conditions économiques anormales résultant de la guerre. Ils ont rejeté l'appel de la compagnie de pulpe avec des dépens.

LE QUÉBEC RAILWAY

(Suite de la dernière page.)

émisses pour payer la construction de Québec et Saguenay Railway", le produit de la vente de ce chemin de fer n'ayant suffi qu'à couvrir une partie de cette entreprise. La compagnie ne possède pas d'actif véritable en ce qui se rapporte à des obligations en circulation. Le principal de ces obligations est de \$3,307,200. La perte de la construction du "Québec et Saguenay Railway", ainsi que certaines sommes représentant l'escompte obligatoire, etc., figurent au bilan sous la rubrique "Réglement de placement et escompte obligatoire" pour \$4,100,932. L'on avait, évidemment, l'intention de décaler cette somme et de réduire en conséquence la valeur nominale des actions ordinaires, lors d'une réunion tenue le 14 avril 1922 au cours de laquelle les actionnaires autorisèrent une demande de lettres patentes supplémentaires convertissant les actions en circulation en 100,000 actions sans valeur nominale ou au pair.

Depuis lors, un autre escompte obligatoire a été ajouté, découlant de la vente d'obligations vendues le 1er juin pour retirer les obligations des filiales: cette somme se monte à \$500,000.

Aucune dépréciation ne figure aux livres de la compagnie, excepté un montant nominal mis de côté sur les recettes de l'année dernière.

Un examen soigneux des propriétés de la compagnie permet de voir qu'elle ne peut être considérée comme valant plus de \$14,000,000, d'après une méthode d'évaluation équitable. Il est donc clair qu'il faut, aussitôt que possible, réduire à \$5,214,068 la valeur (portée aux livres) de l'actif de la compagnie.

En plus de cette modification de l'actif fixe, il en faut ajouter une autre, au montant de \$4,000,932, représentant la totalité des items compris sous les rubriques "Réglement de placement et escompte obligatoire" et "escompte sur les obligations vendues le 1er juin pour retirer les obligations des filiales". Ces trois items forment un total de \$9,815,000.

Modification du bilan en résultant

Deux choses seront nécessaires si cette diminution de l'actif fixe se fait:

1. Diminution de la valeur (portée aux registres) des Actions Ordinaires, ayant pour résultat une réduction de \$ 7,500,000.
2. Diminution de la valeur (portée aux registres) des Obligations à Rente Variable, ayant pour résultat une réduction de \$ 2,315,000.

\$ 9,815,000

Le Bilan de la Compagnie sera alors à peu près comme suit:

	Actif	Passif
Placements, Actions, Obligations et intérêts dans d'autres Corporations	\$14,023,843	
Obligations Hypothécaires consolidées, à 5% 30 ans, échéance: 1939	\$10,000,000	
Obligations à Rente Variable, à 5%, 30 ans, réduites de \$3,307,200	992,160	
Actifs ordinaires (valeur originaire: \$10,000,000)	2,500,000	
Avances faites par la "Québec Power Company" pour couvrir le déficit existant entre le Passif Courant et l'Actif Courant	456,150	
Fonds de Contingence	75,533	
	\$14,023,843	

La lettre se termine par la conclusion suivante:

"L'exposé ci-haut démontre que l'offre d'échange faite à MM. les détenteurs d'obligations à revenu variable d'actions ordinaires de la Québec Railway L. H. and P. est raisonnable et équitable vu les circonstances. La situation présente de la "Québec Railway L. H. and P." laisse prévoir que les intérêts ne pourront être servis aux détenteurs d'obligations à revenu variable avant nombre d'années et que cet intérêt doit d'abord être payé avant que le détenteur d'actions ordinaires puisse encaisser quoi que ce soit. Il semble aussi que la Québec Railway L. H. and P. soit fort empêchée d'accomplir par des transactions financières futures et que, conséquemment, si lui serait impossible d'exécuter des plans d'agrandissement et de développement. Quelque méthode doit donc être trouvée pour coordonner les tactiques des deux compagnies et accroître leur coopération si l'on veut que les ressources financières et les sources d'énergie mécanique de la "Québec Power Company" contribuent à donner aux actionnaires un rendement équitable et si, de plus, les frais d'administration et de maintien doivent être couverts par l'économie nécessaire. L'on s'attend à ce que les recettes de la "Québec Power" suffisent à payer les dividendes sur toutes les actions privilégiées qui pourront, en tout temps, être émises jusqu'à concurrence des maximums autorisés.

"Les obligations que la "Québec Power" se propose d'émettre auront priorité sur les actions privilégiées, mais, nonobstant, l'on croit que la première série "A" soit \$4,000,000, suffira à fournir les fonds nécessaires aux besoins immédiats de la compagnie.

"Toutes autres émissions d'obligations renfermeront les restrictions nécessaires quant aux recettes actuelles de la compagnie avant la date de toute telle future émission d'obligations."

Les farines de l'Argentine

Washington, 26. — D'après une enquête faite par le bureau du commerce sur le problème de l'exportation agricole, l'Argentine a perdu du terrain, par suite de la concurrence d'après-guerre, sur le marché mondial des farines. Avant la guerre

l'Argentine fournissait à onze pays, 1,220,000 barils de farine, ce qui représentait 98 p. c. de sa production; en 1921 ses exportations dans ces mêmes pays avaient diminué à 424,000 barils. En 1922, il y a eu une augmentation à 965,000 barils.

Ces onze pays, comprenant la Grande-Bretagne, le Brésil, l'Allemagne et presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud, achetaient avant la guerre, 4,915,000 barils de farine aux Etats-Unis, chaque année. En 1921 ils en ont acheté aux Etats-Unis, 8,968,000 barils et l'an dernier, 6,169,000 barils.

Le bureau du commerce remarque que les Etats-Unis ont réalisé beaucoup de progrès comme vendeurs de farine dans les pays qui étaient considérés comme les clients de l'Argentine.

A Wall Street

New-York, 26 (10 h. 30 a.m.)

Les cours ont irrégulièrement oscillé dans une marge étroite à l'ouverture de la Bourse, aujourd'hui. Les ferroviaires n'ont été que faiblement impressionnés par les rapports accusant des revenus plus élevés pour le mois de juin. Les pétroles ont pris une direction à la hausse, mais ils se sont négociés en petit nombre. L'United States Steel commun a reculé d'une fraction, mais l'American Can, le Studebaker et le Pan-American ont débuté à la hausse.

La séance fut des plus ternes au commencement. Règle générale les changements n'ont été que de quelques fractions. L'American Metal de préférence a repris près de trois points. L'American Woolen a progressé d'un point sept huitièmes et l'United Fruit d'un point et demi. L'Indianapolis Refining a fléchi d'un point sept huitièmes et le People's Gas d'un point et demi. Le principal événement du marché des changes a été la nouvelle dégringolade du mark allemand à 0.000125 cent. 800,000 au dollar. Les autres devises européennes ont été fermes.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD

Cie courtiers, 101 avenue Notre-Dame	Ouv.	Midi.
American Can	92	92 1/4
American International Corp.	10 1/4	10 1/4
American Locomotive	70	70 1/4
American Smelting	56 1/2	57
American Tel. and Tel.	12 1/2	12 1/2
African Woolen	87	88
Alcoa	41	41 1/4
Atchafalpa S.F.	130	130 1/2
Baldwin Locomotive	120	120 1/2
Baltimore and Ohio	49	50
Beckman Steel	20 1/2	21
California Petroleum	20 1/2	21
Chicago Rock Island	24 1/2	24 1/2
Corn Products	120 1/2	121
Gooden Oil	30 1/2	31
Crucible Steel	64 1/2	65 1/2
General Motor	14	14 1/4
General Electric	114 1/4	114 1/2
Erle RR	12 1/2	12
Imperial Copper	38	38
International Nickel	13	13 1/4
New-York Central	99	99 1/2
Northern Pacific	62 1/2	63 1/2
New-Haven	32 1/2	33
Pan-American Petroleum	62 1/2	62 1/2
Pan-American B.	39	40
Pennsylvania RR	34	34 1/4
Vanderbilt	30	30 1/2
Reading	76 1/2	77
Republic of L. and S.	47 1/2	48
Royal Dutch	46 1/2	47
Shinclair Oil Consolidated	23 1/2	23 1/2
Southern Railway	13 1/2	13 1/2
Studebaker	104 1/2	105 1/2
Texas Oil	42 1/2	43
Union Pacific	130	130 1/2
United Fruit	172 1/2	173 1/2
United-States Industrial Alco.	49 1/2	49 1/2
United-States Rubber	63	63 1/2
United-States Steel	90 1/2	91 1/2
Westinghouse	57 1/2	57 1/2
Willis Overland	7 1/4	7 1/2

Un emprunt allemand

Berlin, 26. — Le ministère des finances, la Reichsbank et d'autres grandes institutions bancaires viennent de conclure des arrangements pour un emprunt domestique, sur une base d'or. L'emprunt sera lancé prochainement, au montant de 20,000,000 à 25,000,000 de marks-or, 5 p. c., 12 ans, remboursable en dollars, au taux coté à New-York. La plus petite souscription sera de 21 marks-or, équivalent à \$5.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 26 juillet 1923	Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1923	100.00	4.82	
1 oct. 1931	101.50	4.78	
1 mars 1937	101.65	4.73	
1 nov. 1923	100.60	4.28	
1 déc. 1927	103.05	4.74	
1 nov. 1933	105.50	4.83	
1 déc. 1937	107.80	4.75	
1 nov. 1924	100.90	4.88	
1 nov. 1934	103.50	5.07	
1 nov. 1927	101.50	5.13	
1 nov. 1932	102.45	5.18	

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal.	Cours moyens le 26 juillet 1923
Angleterre	\$4.59 1/2
France	0.0595
Belgique	0.0491
Italie	0.0439
Suisse	1.791
Hollande	3.922
Allemagne	0.006150
Bresil	1.025
Etats-Unis	Prime 2 1/8 p. c.

Cotations hors-liste

(Fournies par L. G. Beaubien et Cie.)	
Argonaut Gold Mining Co., 87 1/2 ach.	
89 vendeur: Industrial Alcohol, 16 1/2 ach.	
17 vendeur: 50 à 17 ventes.	
Dryden Paper, 10 ach.	50 à 16 1/2 ventes.
Frontenac Brewery, 52 ach.	24 1/2
Eastern Engineering, 24 1/2 ach.	21 1/2
Hollinger Consolidated Gold Mines, 30 à 12 1/2 ventes.	
Manitoba Power, 25 ach.	
Montreal Tramways and Power, 11 1/2 ach.	
National Brick, 12 ach.	
Provincial Bank, 121 vendeur.	
Shawmut, 52 ach.	25
Ridgdon Co. Ltd., 21 vendeur.	
Saguenay Pulp and Paper Pr., 13 ach.	
1 1/2 Southern Canada Power Pr., 89 1/2 ach.	
20 1/2 vendeur.	
Whalen Pulp and Paper Mills Pr., 10 ach.	
St. Maurice Power 50 1/2 ach.	

LA MATINÉE À LA BOURSE

QUELQUES PAPIERS SONT UN PEU PLUS FORTS — LE QUÉBEC RAILWAY S'ALOURDIT ENCORE.

Dès qu'on a commencé à parler dans le public du changement de quatre actions du Québec Railway pour une action de la nouvelle compagnie Québec Power, les titres Québec Railway ont commencé à s'alourdir. La confirmation officielle de ces rapports a accentué l'effet. Ce matin les actions Québec Railway sont tombées jusqu'à 20 1/4 et le plus haut qu'elles sont allées c'est 20 1/2. Les ventes heureusement non pas été nombreuses. Si une liquidation s'était produite en même temps, la baisse aurait sûrement été plus accentuée.

En général le marché n'a pas été très actif ce matin. Une demi-douzaine de valeurs ont été mieux traitées que les autres mais dans aucun cas il n'y avait de quoi provoquer un grand mouvement. La cote a oscillé très légèrement.

Certains papiers ont réalisé des gains sensibles. La préférence Howard-Smith s'est hissée d'un point; le Brompton de 5-8 de point. Le Wayagamack et le Howard-Smith commun sont restés où ils étaient. La préférence du Spanish s'est améliorée d'une fraction.

Chez les utilités publiques, les Brazilian marquent encore de la faiblesse tandis que le Montreal Power s'améliore.

La seconde préférence du British Empire Steel est montée d'un autre demi-point, à 20 1/2. Les titres des horloges, le Canadian Industrial Alcohol s'est rehaussé d'une fraction. Le Hollinger fait 12, le Dryden, 16 1/2. Le Eastern Engineering a réalisé un gain de plus d'un point.

Les fonds américains font prime de 2 1/4 à 2 3/4 p. c. à Montréal; le franc français fait à Montréal, .0612 et la livre sterling \$4.72 1/2. OPERATIONS DE LA MATINÉE (Cours fournis par la maison L. G. BEAUBIEN)

BOURSE DE MONTREAL	DE 10 A 11 H. A.M.
Asbestos Corp., 50 à 47 1/2	5 1/2
Bell Telephone, 2 à 12 1/2	45 à 12 1/2
Brazilian Traction, 30 à 47 1/2	1 à 48 1/2
Brompton P. and S., 25 à 30	25 à 30
Detroit United, 50 à 71	
Dominion Textile, 20 à 65 1/2	
Dominion Glass, 25 à 92 1/2	
Montreal Power, 10 à 119 1/2	
Price Bros., 1	
Quebec Ry., 20 à 20 1/2	
Spandan River Pr., 41 à 98	
Sherwin William Pr., 25 à 100 1/2	
Wayagamack, 10 à 47 1/2	
Cottons Pr., 30 à 40	
Dominion Cannery, 25 à 28 1/2	15 à 28 1/2
Canadian General Electric, 1 à 102 1/2	
Tillson, 90 à 121 1/2	
Mont. Loan Mortgage, 171 à 142 1/2	
Woods Mfg., 10 à 53	
Canadian Ry., 30 à 47 1/2	
Dominion Iron Pr., 5 à 77	
St. Maurice Paper, 5 à 99 1/2	
DE 11 A 12 H. A.M.	
Atlantic Sugar, 5 à 17 1/2	
Bell Telephone, 42 à 122 1/2	
British Empire Steel, 20 à 47 1/2	
Brit. Lamp. Steel, 26 pr. 30 à 20 1/2	
Brompton P. and S., 25 à 30 1/2	
Canada Steamship Pr., 2 à 48	
Montreal Power, 1 à 119 1/2	93 à 100
Price Bros., 15 à 85 à 20 1/2	
Spanish River, 40 à 98	
Tuckers, 25 à 40 1/2	
Howard Smith Pr., 5 à 102	
Illinois Pr., 6 à 86	
Crown Reserve, 50 à 58	
Spandan River, 41 à 98 1/2	2 à 70
Woods Mfg. Pr., 10 à 53	
OBLIGATIONS	
Tramways Debut, 80 1/2 à 80 1/2	100 à 81

LES MINES

Walter Kavanagh et Cie, sécurités, 58 rue St-François-Xavier, Montréal.

Argent	Ouv.	Dens.
Argonaut Gold	85	85 1/2
Baldwin	120	120 1/2
Bidgood	8 1/2	8 1/2
Buckingham	9 1/2	9 1/2
Castle Tretheway	25	27
Chapman-Hughes	7	7 1/2
Clifton	17	18
Consolidated West Dome	14	17
Crown Reserve	50	58
Dominion Kirkland	2 1/4	3 1/2
Gold Reef	54	55 1/2
Gold Lake	54	55 1/2
Hattie Gold Mines Ltd.	23 1/2	18 1/2
Hollinger Cons.	12 1/2	13 1/2
Reley	1 1/2	1 7/8
Kirkland Lake	34	36 1/2
Lake Shore M. Ltd.	30 1/2	34 1/2
Loran	20	21
McIntyre	16 1/2	17 1/2
Moneta	20	21
Nipissing	62	63
Newray Mines Ltd.	62	63
Peterson Lake	10 1/2	11 1/2
Preston B. Dome	10	10 1/2
Stuenkel	15	16 1/2
Temiskaming	59 1/2	58
Truckee	13	13 1/2
West Tree	9 1/2	9
Beatty	15	14

LA VIE SPORTIVE

OSCAR DESCHAMPS A FAIT MATCH NUL AVEC BULL

Ces deux poids légers ont livré un beau combat hier soir à l'Arena Mont-Royal — Les juges n'ont pu s'accorder — Les autres batailles.

Après une absence de plusieurs mois, Oscar Deschamps a fait sa rentrée dans l'arène hier soir à l'Arena Mont-Royal alors qu'il faisait face à Frankie Bull, de Toronto, et cette rencontre devait décider du championnat des poids légers du Canada mais les deux juges ne purent s'accorder et l'arbitre, Georges Rivet, déclara le match nul, ce qui était une sage décision malgré que les partisans de notre boxeur local réclamaient une victoire pour leur favori.

Au début Deschamps eut l'avantage mais Bull prit peu à peu son aplomb et dans les dernières rondes il se montra supérieur au protégé de Louis Crevier.

Les deux hommes ont été constamment à l'ouvrage et le combat fut très intéressant. Le combat fut mené avec une fureur sans pareille et il est surprenant que les juges n'aient pu continuer pendant dix rondes avec la même rapidité qu'ils débâtèrent. Au début ce fut un Canadien d'attaquer, mais vers la fin ce fut à son tour de se replier sur la défensive.

Deschamps s'est affirmé le boxeur le plus rapide. Son jeu de pied fut beaucoup plus fini que celui de son adversaire et ses coups furent mieux placés. Le gros de sa punition fut dans le corps.

Bull était favorisé par la taille. Il était d'environ six pouces de plus grand que le Canadien. Ceci lui donnait aussi l'avantage de la portée et c'est sans doute la raison pour laquelle le boxeur local choisit l'estomac de son adversaire comme le meilleur point de mire.

COSSETTE VICTORIEUX

Ted Cossette, autrefois du National, a remporté un knockout technique contre Jim Gillan, d'Ecosse, lorsque l'arbitre Georges Rivet arrêta le combat semi-final, à la troisième ronde.

Gillan avait encaissé une terrible fessée au cours des trois rondes que l'assaut a duré.

Après la rencontre, Cossette déclara qu'il s'était fait mal aux mains en frappant sur la tête de son adversaire. Il avait le pouce de la main droite enflé, mais heureusement la blessure n'est pas grave et il sera à son état normal dans quelques jours.

McKEAN L'EMPORTE

Bobby McKean, d'Ecosse, a obtenu la décision contre Kid Bolduc, de Lewiston, Me., dans le premier combat de la soirée. Les juges furent unanimes à lui décerner le verdict.

JOHNNY DUNDEE EST FAIT FAVORI CONTRE CRIQUI

Les admittreurs du petit Italien offrent 7 contre 5 sur les chances de leur favori — Le championnat du monde des poids plume sera décidé ce soir à New-York.

New-York, 26. — Un autre championnat mondial sera décidé ce soir à New-York alors que Johnny Dundee tentera de détrôner Eugene Cricqui qui s'est assuré du titre il y a quelque temps en mettant Johnny Kilbane hors de combat. Les deux hommes sont prêts et ils ont été déclarés en parfaite condition par les médecins examinateurs de la Commission.

Les deux boxeurs sont en-dessous de la catégorie poids plume. Dundee a fait 124 1/2 livres après un exercice hier, et Cricqui pèse une demi-livre de moins. Ils seront un peu au-dessous de la pesanté de 126 livres lorsqu'ils entreront dans l'arène.

Les amateurs de boxe s'attendent à un des meilleurs combats de la

saïson. Chez les experts, Dundee a été fait favori, mais le Français a prouvé qu'il est rapide. Il a aussi prouvé qu'il peut bûcher dur, en mettant hors de combat Johnny Kilbane, il y a deux mois, dans un combat de championnat. Cricqui a de nombreux partisans.

Les deux sont habiles et sont bons boxeurs. Cricqui est un grand jeune que Dundee. Il est plus grand que l'Italien et il frappe plus fort. Mais les partisans de Dundee disent que l'habileté et le courage de leur favori vont renverser ces avantages.

A heure qu'il est il y a plus de \$100,000 de billets de réservé. On s'attend de réaliser \$150,000 d'ici à ce soir. On peut accommoder une foule de 65,000 personnes.

LA REUNION DE MONT-ROYAL

LES FAVORIS ONT REMPORTE LA MAJORITE DES EPREUVES HIER A LA PISTE DE SAINT-LAURENT — RESULTAT DES COURSES

Les favoris ont remporté le honneur de la journée d'hier, à Mont-Royal, car quatre premiers choix sont passés en tête du peloton en face de la tribune des juges, tandis que deux autres épreuves ont été gagnées par des seconds choix.

Voici les résultats d'hier.

Première course. — 6 furlongs. Bourse, \$450. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Bona Fide, 117, Gariépy. Satisfactor, 118, Chappelle. Dorianne, 111, Atkinson. Fitzbriar, 98, Hicks. Jamina, 113, Gross. Temps, 1:18 1/5. Pari de \$2 sur Bona Fide a rapporté \$3.95 en premier, \$2.30 en deuxième et \$2.10 en troisième. Satisfactor, \$2.30 en deuxième et \$2.10 en troisième. Dorianne, \$2.40 en troisième.

Deuxième course. — 5 1/2 furlongs. Bourse, \$450. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Waterford, 113, Forrest. Alaxon, 112, Denier. Eva Fox, 111, Moore. Miss Flora, 108, Foden. Carruthers, 113, Primrose. Louis Adair, 113, Ball. Bubla, 111, Ryan. Temps, 1:11 2/5. Pari de \$2 sur Waterford a rapporté \$4.60 en premier, \$3.30 en deuxième et \$2.20 en troisième. Alaxon, \$5.50 en deuxième et \$3.15 en troisième. Eva Fox, \$2.95 en troisième.

Troisième course. — 5 1/2 furlongs. Bourse, \$450. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Chow, 113, Taylor. Topmast, 113, Foden. Forge Ahead, 113, Ryan. uene Mazonia, 105, McCann. Annette Teller, 111, Gray. Last Girl, 111, Atkinson. Temps, 1:11. Pari de \$2 sur Chow a rapporté \$9.95 en premier, \$3.60 en deuxième et \$2.25 en troisième. Topmast, \$3 en deuxième et \$2.20 en troisième. Forge Ahead, \$2.65 en troisième.

Quatrième course. — 6 furlongs. Bourse, \$450. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Max Gold, 111, Jackson. Hohlock, 111, Gray. Hohlock, 115, Ball. Huttonthorpe, 111, Flynn. Haran, 112, Smith. Temps, 1:12 1/5. Pari de \$2 sur Max Gold a rapporté \$9.20 en premier, \$4.15 en deuxième et \$2.50 en troisième. Hohlock, \$7.15 en deuxième et \$2.65 en troisième. Hohlock, \$2.35 en troisième.

Cinquième course. — 1 1/6 mile. Bourse, \$450. 4 ans et plus. A ré-

clamer. Valeur au vainqueur, \$375. Financial Rooster, 110, Moore. Ferrum, 105, Pernia. Ace, 113, Primrose. Sir Galahad II, 113, Ball. Temps, 1:54 4/5. Pari de \$2 sur Financial Rooster a rapporté \$5.25 en premier et \$2.50 en deuxième. Ferrum, \$2.75 en deuxième. On n'a pas vendu de billet de troisième.

Sixième course. — 1 mille 70 verges. Bourse, \$450. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Armistice, 113, Jackson. Top Rung, 116, Smith. Crimston Rambler, 111, Moore. Payelle, 111, Atkinson. Humpy, 108, Pernia. Pierrot, 113, Chappelle. Harry Glover, 113, Gray. Temps, 1:52 3/5. Pari de \$2 sur Armistice a rapporté \$6.15 en premier, \$3.20 en deuxième et \$2.30 en troisième. Top Rung, \$4.85 en deuxième et \$2.80 en troisième. Crimston Rambler, \$2.20 en troisième.

Septième course. — 5 1/2 furlongs. Bourse, \$450. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$375. Flint, 113, Flynn. Runnan, 113, Dennier. Cisqua, 104, Pernia. Doctor D., 113, Foden. Dayrman, 113, Primrose. Eddie Green, 108, Ball. Temps, 1:13. Pari de \$2 sur Flint a rapporté \$6.10 en premier, \$4 en deuxième et \$2.95 en troisième. Runnan, \$4.70 en deuxième et \$2.75 en troisième. Cisqua, \$2.30 en troisième.

Deuxième partie. Première partie. Boston. 000002000—2 8 1. Batteries. Miller, Benton, Oeschger, Gooney et O'Neill; Adams et Schmidt.

Deuxième partie. Boston. 000000010—3 9 1. Batteries. Fillingim, McNamara et Gibson; Morrison et Goach. A Cincinnati. 000000240—6 10 2. Batteries. Vance et Deberry; Lague et Hargrave.

NOTE. — Il y avait que deux parties cédées pour mercredi, dans la ligue Nationale.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE

A Pittsburgh. Première partie. Boston. 000002000—2 8 1. Batteries. Miller, Benton, Oeschger, Gooney et O'Neill; Adams et Schmidt.

Deuxième partie. Boston. 000000010—3 9 1. Batteries. Fillingim, McNamara et Gibson; Morrison et Goach. A Cincinnati. 000000240—6 10 2. Batteries. Vance et Deberry; Lague et Hargrave.

NOTE. — Il y avait que deux parties cédées pour mercredi, dans la ligue Nationale.

A Philadelphie. New-York. 000000041—5 9 1. Batteries. Shawkey et Schang; Hasty, Heimach et Perkins. A Chicago. 000204000—6 11 2. Batteries. Dauss et Bassler; Cvenegros, Thurston et Schalk. A St-Louis. —

Cleveland. 00001100000—2 7 0. St-Louis. 00001100001—3 12 2. Batteries. Cveleskie et O'Neill; Danforth et Severeid.

INTERNATIONALE

A Syracuse. — Buffalo. 003000020—5 8 0. Syracuse. 203000012x—3 12 1. Batteries. Lepard, Helman et Urban; Hill et Neibergall. A Toronto. Rochester. 000002001—3 8 2. Toronto. 20002000x—4 11 1. Batteries. Wisner, Karpp et Lake; Doyle et Vincent. A Reading. Jersey City. 000000203—5 10 3. Reading. 00010041x—6 12 3. Batteries. Hansen et Freitag; Enzmann, Smallwood et Lynn. A Newark. Baltimore. 2000000110—4 13 2. Newark. 001001000—2 7 1. Batteries. Parnham et Styles; Ellis et Devine.

LIGUE DE L'EST

Les deux parties d'hier après-midi, dans la Ligue de l'Est du Canada, ont été remises pour cause de pluie.

LE TENNIS

LES PREMIÈRES PARTIES DE LA RENCONTRE ENTRE CANADIENS ET JAPONAIS

Willard F. Crocker, étudiant à l'Université McGill et W. LeRoy Rennie, de Toronto sont appelés à représenter le Canada dans les simples contre le Japon. Cette rencontre est en semi-finale du tournoi de la Coupe Davis, section américaine, le vainqueur devant rencontrer le vainqueur de la rencontre Australie vs Hawaï; elle sera jouée sur les courts du Mount-Royal Tennis Club, rue Sherbrooke-Ouest.

Crocker rencontrera Senzo Shimidzu, le premier joueur et capitaine de l'équipe japonaise, à 3:30 p.m. (heure avancée), et LeRoy Rennie jouera contre Fukuda, champion du Japon, à 5 p.m.

Senzo Shimidzu et Masanosuke Fukuda forment une équipe des plus redoutables et les joueurs canadiens devront se dépenser sans compter s'ils veulent triompher. Crocker aura fort à faire pour battre Shimidzu, qui a été sur le point de battre Tilden dans le challenge round du tournoi de la coupe Davis, en 1921. Fukuda a moins d'expérience, mais il est quand même un joueur très brillant. Rennie tient presque le sort de l'équipe canadienne entre ses mains; il joue aujourd'hui contre le joueur japonais le plus faible et si l'équipe ne compte pas une victoire contre Fukuda, ses chances de gagner le tournoi sont assez petites. Tous s'attendent à beaucoup de la part de Crocker. Jeune et jouant un jeu très dangereux au filet, c'est sur lui que chacun compte pour battre Shimidzu; le joueur japonais joue presque tout le temps en arrière et seul un jeu brillant au filet peut en venir à bout.

Le choix de Crocker et de Rennie est le plus logique qui pouvait être fait d'après les résultats du tournoi du Canada et des éliminations pour le tournoi de la coupe Davis. Personne ne met en doute que Crocker devait représenter le Canada et d'autre part, Rennie, au dire des experts, joue d'une façon si brillante cette année qu'il ne faut même pas nécessaire de le faire prendre part aux éliminations avant de lui donner place dans l'équipe canadienne.

A tout bien considérer, il faut que le Canada remporte au moins une victoire cet après-midi; non pas que tout soit fini si Shimidzu et Fukuda gagnent, mais une victoire donnerait un avantage aux joueurs canadiens qui sont favoris dans le double. Une victoire cet après-midi signifierait également une victoire dans les simples samedi et par conséquent le triomphe de l'équipe canadienne.

La rencontre entre le Canada et le Japon se jouera sur les courts du Mount-Royal Tennis Club, coin de l'avenue Grey et de la rue Sherbrooke, Westmount. Les tramways Windsor-Snowdon, partant de la Place d'Armes, les Sainte-Catherine Montréal-Ouest et Sainte-Catherine Westmount conduisent tous au club Mount-Royal qui se trouve juste en arrière du théâtre Allen de Westmount, rue Sherbrooke-Ouest. Il reste très peu de billets à vendre et ceux qui désirent assister à ces parties devront se hâter. L'équipe canadienne des doubles ne sera choisie que ce soir. On croit que Crocker et Wright, champions canadiens des doubles en feront partie de préférence à Rennie et Milne.

Jack Dempsey se battra avec Luis Firpo

New-York, 26. — Jack Dempsey, le champion du monde, et Luis Angel Firpo, de la république Argentine, se rencontreront dans un combat de championnat du monde, qui aura probablement lieu en septembre. L'assaut sera disputé à New-York ou aux environs de New-York.

Le promoteur Tex Rickard a annoncé hier que le contrat du match avait été signé par Luis Angel Firpo lui-même et Jack Kearns, le gérant de Dempsey. Mais il a ajouté que l'endroit du combat n'était pas encore certain.

"Vous pouvez dire que le contrat est signé et enregistré", a dit Rickard. "Il aura lieu aux Etats-Unis, mais je ne puis donner d'autres détails pour le moment."

On croit que Rickard compte avoir les "Polo Grounds" pour donner ce combat. Cette suggestion est parfaitement logique pour la bonne raison qu'il a eu une longue entrevue avec Charles Stoneham, le président des Giants, de New-York. On rapporte aussi que le combat sera disputé entre les 5 et 22 septembre.

On ne sait pas ce que Tex Rickard a garanti aux pugilistes, mais lorsque Firpo est revenu aux Etats-Unis, au mois de mars dernier, son premier match eut lieu avec Bill Brennan. Ensuite on déclare que Rickard avait promis \$100,000 pour un assaut avec le champion du monde. On croit que la part du

champion sera d'environ \$500,000.

Firpo est parti hier pour l'Ouest, où il a plusieurs engagements à remplir.

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Columbus, Ohio, 25. — Sommaire des courses au trot et à l'amble disputées ici cet après-midi, dans le Grand Circuit:

"The Champion Sweepstakes", 3 ans, amble. Bourse \$9,300; Anna Bradford's Girl, White. 1 1 5

Kinney Silk, Palin. 2 4 1

Lulla Forbes, J. Thomas. 6 2 2

Flying Direct Ray. 3 6 4

Echo, Hollyrood, Angus, Sym. bol Direct, The Jadge, Palmetto e.

Chesley H. Searey ont aussi couru. Temps 2:05 1/4, 2:08 1/4, 2:07 1/4

Classe 2:13 trot. Bourse \$1,000: Mrs Yerkes, Murphy. 1 1 1

Todd Hart, Putnam. 6 2 2

Joe Knight, Brown. 2 10 10

Leverage, Rosemeir. 10 3 3

All Worthy, A.B.C., Jim Clarke, Mamaduke, Otto Axworthy, Lady Forbes, The Great Tullwater et Beauvais ont aussi couru.

Temps 2:06 1/4, 2:07, 2:06 1/4. The Shepherd and Swisher, 2:11

trot, Bourse \$5,000. Bogalusa, J. Thomas. 4 1 5 1

Cupid's Albingen, H. Thomas. 11 2 1 3

Captain S. McDevitt. 1 4 7 2

Harvest Druien, Valentine. 3 2 2 r

Davenport, Eleanor Guy, Taurida, Pearl Denboe, Admiral Harris, Fair May, et Miss Wuloughby ont aussi couru.

Temps 2:05 1/4, 2:04 1/4, 2:04 1/4, 2:08.

Classe 2:15 amble. Bourse \$1,000. Easter Belle, McMahon. 7 1 1

Miss Eagle, Plaxico. 1 13 7 2

Little George, Kelly. 6 1 4 3

Moonshine, Palin. 3 2 7 r

Eli Direct, Blend J. Walter M. Mike K. Ben R. J. Carota Todd, Dr B. Jay Dillon, Larkspur, Pat O'Connor et Betty Fairfax ont aussi couru.

Temps 2:05 1/4, 2:06 1/4, 2:07 1/4, 2:12.

Kanawaki contre Laval-sur-le-Lac

Liste des joueurs qui prendront part au tournoi entre les clubs Kanawaki et Laval-sur-le-Lac, samedi sur le terrain du club canadien-français:

Kanawaki Laval-sur-le-Lac

W. McLukie A. Martineau

N.K. Macdonald A.C. Lanthier

C.C. Fraser J.A. Mercier

M. Dawson H. Prevost

J. Buchanan Nap, Tétrault

E.E. Lloyd Dr Langevin

G. Sommerville J.A. Duckett

W.P. Hodges F.A. Patenaude

F.J. Tees F.A. Belque

John Fairlie A. Roch

H.D. McCallum J.H. Roch

W.G. Thomson Dr Laurier

O.W. Detimers I. Vautrin

E.M. Wilson E.L. Patenaude

C.O. Clark E. Léonard

A.B. Couch Dr Brault

C.H. McRitchie T. Trudeau

CIGARETTES



Paquet de 10 maintenant-18¢
2 Paquets " 35¢

COURSES A MONT-ROYAL

Réunion d'été, du 21 au 28 juillet

PREMIERE COURSE A 3 HEURES P. M.
HEURE AVANCEE

ADMISSION, TAXE COMPRISE, \$1.75

W.A. Clark P. St-Germain

W.L. Jamieson P. St-Germain

S.J. Leharay E.C. Côté

T.H. Taylor S. Meunier.

O.B. McCallum L. Joron

G.T. Hyde R.H. Bryson

E.H. Smeed Dr Lafleur

C.M. Rudel T. Meunier

D. Beatty J.A. Ouimet

J.M.S. Carroll W. Lajeunesse

E.L. Gneadinger W.E. Ramsay

Alf. Eaves A.E. Nixon

G.S. McSweeney W. St-Pierre

A.G. Madley P. Joubert

J.B. Trow L.M. Lymburner

A.K. McLean E. Ethier

J.T. Forman H. Brault

E.W. Travers A.G. Pierce

Le public voyageur se réjouira du nouveau service qui vient d'être inauguré avec les trains 20 et 21, du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Toronto.

En plus de leur composition antérieure, un wagon-club moderne à compartiments est maintenant attaché à chaque train, au no 21, qui part de Montréal à 9 h. 30 p.m., heure normale, (10 h. 30 p.m. heure de l'économie de la lumière solaire), et au no 20, qui part de Toronto à 9 h. 45 p.m., heure normale (10 h. 45 p.m. heure de l'économie de la lumière solaire). Les heures populaires de départ et d'arrivée de ces trains leur valent une clientèle croissante et les nouveaux arrangements seront jugés très avantageux. Chaque wagon contient un boudoir, cinq compartiments, un vaste flénoir, pourvu des dernières revues, de papier à lettres, etc. et d'un buffet modèle où l'on peut, à n'importe quelle heure, se procurer des repas légers mais complets. Les nouveaux trains ont reçu les noms de *Confédération* et de *Canadiens*.

Pour plus de renseignements, retourner de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent du chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620, (réc.)

ACCIDENT EVITE

Une femme et deux enfants ont été arrachés d'une mort presque certaine, hier midi, au coin des rues Mansfield et Sainte-Catherine, grâce au dévouement d'un inconnu. Une automobile conduite par un imbécile fonçait à grande vitesse sur la femme et ses enfants qui étaient engagés sur la chaussée. Comme l'auto approchait sans modérer en aucune façon, la dame se jeta devant un tram qui était à quelques pas. Par bonheur, un passant s'est précipité rapide comme l'éclair et a ramené les trois personnes de l'autre côté de la voie de tramways. Lui-même n'a pas eu le temps de se sauver et a été frappé à la hanche. L'inconnu s'est ensuite esquivé.

VOL DE \$4,000

Octave Venne, cultivateur de la paroisse de Saint-Esprit, s'est fait dévaliser hier midi, par deux crocs. Les deux bonshommes étaient venus voir Venne, sol-disant pour lui acheter sa ferme et l'avaient amené avec eux à l'Épiphanie, histoire de jouer quelques parties de cartes. Venne, qui perdait tout d'abord, est allé retirer \$4,000 à la banque, la fin de la partie il était vainqueur, mais à son grand étonnement l'un des joueurs a pris les plastrons et les jetant dans sa poche s'en est allé. Venne a cru à une plaisanterie, mais quelques minutes plus tard il a dû constater bel et bien qu'on l'avait volé.

Chemin de fer National du Canada

SERVICE AMÉLIORE ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Le public voyageur se réjouira du nouveau service qui vient d'être inauguré avec les trains 20 et 21, du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Toronto.

En plus de leur composition antérieure, un wagon-club moderne à compartiments est maintenant attaché à chaque train, au no 21, qui part de Montréal à 9 h. 30 p.m., heure normale, (10 h. 30 p.m. heure de l'économie de la lumière solaire), et au no 20, qui part de Toronto à 9 h. 45 p.m., heure normale (10 h. 45 p.m. heure de l'économie de la lumière solaire). Les heures populaires de départ et d'arrivée de ces trains leur valent une clientèle croissante et les nouveaux arrangements seront jugés très avantageux. Chaque wagon contient un boudoir, cinq compartiments, un vaste flénoir, pourvu des dernières revues, de papier à lettres, etc. et d'un buffet modèle où l'on peut, à n'importe quelle heure, se procurer des repas légers mais complets. Les nouveaux trains ont reçu les noms de *Confédération* et de *Canadiens*.

Pour plus de renseignements, retourner de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent du chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620, (réc.)

ACCIDENT EVITE

Une femme et deux enfants ont été arrachés d'une mort presque certaine, hier midi, au coin des rues Mansfield et Sainte-Catherine, grâce au dévouement d'un inconnu. Une automobile conduite par un imbécile fonçait à grande vitesse sur la femme et ses enfants qui étaient engagés sur la chaussée. Comme l'auto approchait sans modérer en aucune façon, la dame se jeta devant un tram qui était à quelques pas. Par bonheur, un passant s'est précipité rapide comme l'éclair et a ramené les trois personnes de l'autre côté de la voie de tramways. Lui-même n'a pas eu le temps de se sauver et a été frappé à la hanche. L'inconnu s'est ensuite esquivé.

VOL DE \$4,000

Octave Venne, cultivateur de la paroisse de Saint-Esprit, s'est fait dévaliser hier midi, par deux crocs. Les deux bonshommes étaient venus voir Venne, sol-disant pour lui acheter sa ferme et l'avaient amené avec eux à l'Épiphanie, histoire de jouer quelques parties de cartes. Venne, qui perdait tout d'abord, est allé retirer \$4,000 à la banque, la fin de la partie il était vainqueur, mais à son grand étonnement l'un des joueurs a pris les plastrons et les jetant dans sa poche s'en est allé. Venne a cru à une plaisanterie, mais quelques minutes plus tard il a dû constater bel et bien qu'on l'avait volé.

LLOYD GEORGE N'AIME PAS M. POINCARÉ

L'ancien premier ministre anglais dit qu'il a dû prendre sur lui pour ne pas se quereller avec le président du conseil.

BRISTOL, 26 (S. P. A.). — M. Lloyd George vient d'attaquer vigoureusement M. Raymond Poincaré, le président du conseil des ministres de France. Il a fait allusion à son habitude de faire des discours le dimanche. L'ancien premier ministre anglais prétend que ce jour doit être consacré à la bonne entente et aux bonnes relations entre pays.

M. Lloyd George a déclaré qu'il dut prendre sur lui pour ne pas se quereller avec M. Poincaré. Il ajoute que M. Bonar Law n'avait pu travailler avec lui.

L'ancien premier ministre anglais accuse le président du conseil de fausser intentionnellement ses discours.

LE DUC DE DEVONSHIRE DEMISSIONNE

Le secrétaire des colonies abandonnerait son poste — Le colonel L.-S. Amery lui succéderait.

LONDRES, 26. — On croit sérieusement que le duc de Devonshire quittera le poste de secrétaire des colonies, parce que la besogne serait trop forte pour lui à la conférence impériale qu'il annonce.

On mentionne comme son successeur très probable le colonel L.-S. Amery qui fut sous-secrétaire du Colonial Office avant d'entrer dans l'Amirauté. Le colonel Amery connaît très bien le Canada.

L'ETAT LIBRE ET LE CONSEIL PRIVE

Ce nouveau Dominion britannique vient de s'adresser au plus haut tribunal de l'Empire.

LONDRES, 26 (S. P. A.). — Sous la présidence de lord Haldane, le comité judiciaire du Conseil privé a eu, hier, à se prononcer sur les premiers appels de l'Etat libre d'Irlande, depuis que ce dernier a été institué.

Avant sa création en Etat, l'Irlande comme le reste des Iles Britanniques ne pouvait faire appel en dernier recours qu'à la Chambre des lords. Il est actuellement sur le même pied que les autres Dominions.

Lord Parmoor, un des membres du comité judiciaire, s'adressant au procureur général d'Irlande, lui dit que ce comité avait toujours tenu à être l'interprète des sentiments des Dominions, mais en se tenant toujours strictement au point de vue légal. Ce bureau est vraiment un comité du Conseil privé, il agit comme des juges doivent agir et n'a rien à voir avec les considérations politiques.

L'Irlande avait fait cinq demandes d'appel qui toutes ont été rejetées.

LE TARIF BRITANNIQUE

Le sous-secrétaire des colonies dit que le gouvernement impérial attend l'avis des Dominions.

LONDRES, 26 (S. P. A.). — En réponse à une question posée par un membre de la Chambre, le sous-secrétaire des colonies a déclaré aux Communes anglaises, hier, que le gouvernement britannique ne divulguerait pas maintenant sa politique tarifaire. La question viendra sur le tapis à la prochaine conférence impériale. On ne prendra une décision qu'après avoir entendu l'opinion des Dominions.

GOUVERNEUR DE BOMBAY

M. Leslie Wilson succédera à sir G.-A. Lloyd

LONDRES, 26 (S. P. A.). — On annonce que M. Leslie Wilson, député conservateur de South Portsmouth et secrétaire parlementaire du trésor, succédera à sir G.-A. Lloyd comme gouverneur de Bombay. Le terme d'office de ce dernier expire en décembre prochain. Le nouveau titulaire a été whip conservateur depuis 1921.

LE CABINET FÉDÉRAL S'EST RÉUNI

M. King annonce aux journalistes que les ministres n'ont discuté que des affaires de routine.

OTTAWA, 26 (S. P. C.). — Le cabinet fédéral s'est réuni, hier, après deux semaines de congé. A la suite de la séance, M. Mackenzie King a dit qu'il n'avait aucune nouvelle importante à donner.

Au sujet de la réclamation de l'île Wrangel par le Canada, le premier ministre annonce que rien ne se fera avant d'avoir eu le résultat de l'entrevue de Stefanesson et du gouvernement britannique.

LA SESSION AU MANITOBA

Les députés ne discuteront que la régie des liqueurs par le gouvernement.

WINNIPEG, 26 (S. P. A.). — La session spéciale de parlement du Manitoba, qui a été convoquée pour approuver la loi de modération, autorisant la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement, a été ouverte, hier, par sir James Aikins.

Les discours du trône ne parla d'aucune loi et le lieutenant-gouverneur demanda aux députés d'aller vite en besogne.

Les travaux commenceront immédiatement. Le gouvernement espère que la prorogation aura lieu avant la fin de cette semaine.

DANS L'ILE DU PRINCE EDOUARD

La votation pour les élections provinciales a lieu aujourd'hui.

CHARLOTTETOWN, Ile-du-Prince-Edouard, 26 (S. P. C.). — C'est le jour des élections générales dans l'île, aujourd'hui. Libéraux et conservateurs escomptent la victoire mais ne donnent pas de chiffres probables. Le vote des femmes les embarrassent.

Le gouvernement a son actif l'amélioration des routes, tandis que l'opposition promet l'abolition des polls. Toutefois les libéraux concèdent que leur majorité va être diminuée.

Permis de construction

Voici les derniers permis de construction accordés à l'hôtel de ville:

W. Sénécal, 7e avenue, quartier Rosemont, trois logements, \$6,000.
O. Asselin, rue Drolet, quartier Villerville, 1 logement, \$1,500.
Georges Lévesque, rue Beaubien, quartier Saint-Paul, 2 logements, \$3,500.
L.-D. Côté, rue Bénédict, quartier Villerville, 2 maisons, 4 logements, \$5,000.
Rod. Corbelle, rue Fabre, quartier Saint-Denis, 3 logements, \$5,000.
J. Bastien, rue Christophe-Columb, quartier St-Edouard, 6 logements, \$8,000.
J. Mainville, rue St-Hubert, quartier St-Edouard, 1 logement, 1 magasin, \$8,500.
J.-B. Donald, rue Saint-Luc, quartier St-Edouard, réparations, \$3,875.

LE QUEBEC RAILWAY

L'OFFRE DU QUEBEC POWER

QUATRE ACTIONS DU "QUEBEC RAILWAY" POUR UNE ACTION DE LA COMPAGNIE NOUVELLE CE QUE RECEVRAIENT LES DETENTEURS D'INCOME BONDS

Les actionnaires de la "Quebec Power Company" (autrefois la "Public Service Corporation of Quebec"), se sont réunis hier et ont approuvé les projets qui seront soumis aux actionnaires et aux détenteurs d'obligations gagées sur le revenu de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Co."

Ces projets leur ont été communiqués, dès hier, par lettre circulaire. Ils comportent l'échange de quatre actions du "Quebec Railway" par une action de la "Quebec Power"; on donnera par ailleurs \$30 en stock de préférence, 7 p.c., du "Quebec Power" ou \$27 en argent pour \$100, valeur au pair, des obligations gagées sur le revenu (income bonds).

La situation est longuement exposée dans la lettre circulaire adressée aux actionnaires et aux obligataires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Co., Limited" et de la "Quebec Power Company" à eu lieu mercredi, le 18 juillet.

A cette réunion, la proposition, aux actionnaires de la "Quebec Power" d'opérer un échange d'actions a été soumise à votre directeur.

Le plus important des problèmes que les directeurs de votre compagnie doivent envisager comprend l'apport immédiat d'une somme d'argent très considérable aux fins de rencontrer les responsabilités courantes et d'obtenir les montants supplémentaires qui seront nécessaires pour maintenir, agrandir et développer les diverses propriétés. Si le projet est mis à exécution et si les deux compagnies s'unissent, conformément au plan esquissé dans la circulaire, nous aurons trouvé la solution du problème et les opérations financières nécessaires seront accomplies à des conditions satisfaisantes.

L'alternative serait d'offrir en recours à une réorganisation financière indépendante qui, à tout prendre, ne pourrait être entreprise qu'à des conditions onéreuses.

Une étude soignée de la situation actuelle de votre compagnie démontre que sa position deviendrait meilleure si ses opérations continuèrent en vertu d'une direction systématique et coordonnée, conjointement avec la "Quebec Power Company", à condition que cette alliance se fasse sur une base satisfaisante.

De plus, il est évident, au point de vue économique, que les opérations nécessaires ne pourraient s'accomplir, afin de pourvoir aux besoins financiers de votre compagnie et d'assurer le rendement adéquat de la continuation et du développement de ses affaires, que grâce à cette coordination d'intérêts et au groupement des ressources d'énergie mécanique des deux compagnies.

Avant d'accepter ces faits, vos directeurs, à l'unanimité, ont décidé de faire savoir aux actionnaires que, selon l'opinion du directeur, il sera de l'intérêt des actionnaires d'accepter l'offre de la "Quebec Power Company", telle qu'énoncée dans une lettre, datée ce jour, et redonnée par les directeurs de cette compagnie.

L'OFFRE DU "QUEBEC POWER"

Voici la lettre adressée par la "Quebec Power" aux directeurs du "Quebec Railway":

"L'offre suivante est faite, par la "Quebec Power Company", à tous les détenteurs d'actions ordinaires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited", à savoir:

"La "Quebec Power Company" achètera et acquerra, en tout ou en partie, les actions ordinaires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited", d'une valeur au pair, globale, de dix millions de dollars (10,000,000) en donnant en échange d'icelles des actions ordinaires de la "Quebec Power Company", (d'une valeur au pair de \$100 l'unité) sur la base de vingt-cinq dollars (\$25.00) valeur au pair, de telles actions ordinaires pour chaque cent dollars (\$100.00), valeur au pair, d'actions ordinaires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited". Les actions ordinaires ainsi offertes en échange font partie d'une émission autorisée de six millions de dollars (\$6,000,000), dont un million (\$1,000,000) ont été émis et sont présentement en circulation.

"Cette proposition d'échange peut être acceptée jusqu'au vendredi, le 28 septembre 1923, à midi (heure officielle).

Pour tous renseignements, se rapportant aux affaires et propriétés de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited" et de la "Quebec Power Company", l'on est prié de se reporter à la lettre circulaire datée ce jour, et adressée à MM. les actionnaires et détenteurs d'obligations à revenu variable de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited".

"MM. les détenteurs d'actions ordinaires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited" qui désirent accepter l'offre d'échange de valeurs faites ci-haut, devront communiquer leurs titres (certificats de telles actions privilégiées pour chaque dollar en blanc, à la "National Trust Company, Limited", 153, rue St-Jacques, à Montréal, avant la date d'expiration de cette offre. En échange, ils recevront un reçu donnant droit au dépôt de recevoir un certificat, ou plus, pour des actions ordinaires de la "Quebec Power Company" sur la base de l'offre susmentionnée. Les certificats,

pour ces actions ordinaires, seront émis et livrés aussitôt qu'il sera raisonnablement possible de le faire, et avis en sera donné au déposant par la "National Trust Company".

LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Voici la lettre qui est adressée aux détenteurs d'obligations, à revenu variable, 5 p.c., 30 ans, du "Quebec Railway par la "Quebec Power":

La "Quebec Power Co. fait l'offre alternative suivante à tous les détenteurs d'obligations à revenu variable, 5 p.c., 30 ans (échéance: 1951), de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co., Ltd. à savoir:

La "Quebec Power Co. achètera et acquerra, en tout ou en partie, les obligations à revenu variable de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co., de l'émission susmentionnée, en donnant en échange pour icelles des actions privilégiées, à 7 p.c. (d'une valeur au pair de \$100 l'unité), de la "Quebec Power Co. sur la base de \$30, valeur au pair de telles actions privilégiées, pour chaque \$100, valeur au pair, de telles obligations à revenu variable. Les actions privilégiées ainsi offertes en échange font partie d'une émission autorisée de \$4,000,000 dont une somme de \$1,410,000 a été émise et est présentement en circulation.

On a choisi du détenteur, la "Quebec Power Co. paiera vingt-sept dollars (\$27) en espèces pour chaque \$100, valeur au pair, de telles obligations à revenu variable.

Cette offre d'échange ou d'achat peut être acceptée jusqu'au vendredi, 28 septembre 1923, à midi (heure officielle).

Pour tous renseignements se rapportant aux affaires et propriétés de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. et de la "Quebec Power Co.", l'on est prié de se reporter à la lettre ci-jointe, datée de ce jour, adressée à MM. les actionnaires et détenteurs d'obligations à revenu variable de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co."

L'on est aussi prié de se reporter à l'acte de fiducie, daté le 11 août 1921, garantissant lesdites obligations à revenu variable et fait en faveur de la "Quebec Savings and Trust Co. Par cet acte de fiducie, les obligations à revenu variable sont garanties par gage et hypothèque sur toutes les propriétés de la compagnie, réelles et personnelles, meubles et immeubles, loyers, revenus, droits, réclamations et prétentions, privilèges et franchises, (subordonnés) excepté en ce qui se rapporte aux actions de la "Quebec and Saguenay Railway Co. et à toutes terres qui pourront être reçues en guise de subsides du gouvernement de la province de Québec découlant de la construction du "Quebec and Saguenay Railway, lesquelles dites terres ou dits produits de la vente d'icelles doivent être transportés et cédés à et détenus par la fiduciaire comme garantie de ladite émission d'obligations à revenu variable, aux droits de priorité, hypothèques et liens ou charges garantissant toutes les obligations de la compagnie en circulation ou autorisées à la date dudit acte de fiducie et toutes les obligations de ses filiales en circulation ou autorisées et toutes les obligations qui pourront être émises par la compagnie ou ses filiales pour rembourser ou remplacer des obligations alors en circulation ou autorisées, et subordonnées, de plus, aux hypothèques et charges qui pourront être créées aux fins de garantir d'autres obligations de la compagnie lesquelles pourront être autorisées et émises jusqu'à concurrence d'un montant total additionnel de \$7,500,000, valeur au pair.

Des obligations-or, consolidées, à 5 p.c., de la compagnie ont déjà été autorisées jusqu'à concurrence de \$10,000,000 à émettre en vertu des, et conformément, aux teneurs et conditions d'un acte de fiducie de gage et hypothèque en faveur de la "National Trust Co., comme fiduciaire, daté le 15 décembre 1909, et par un acte, supplémentaire, de gage et hypothèque en faveur de la même fiduciaire, daté le 23 août 1912. De ces obligations ainsi autorisées, une somme globale de \$9,089,000, valeur au pair, a été émise et est actuellement en circulation et une somme de \$911,000, valeur au pair, est détenue en mains tierces aux fins de retirer les obligations en circulation des compagnies filiales.

Des obligations à revenu variable susmentionnées, une somme de \$3,307,200 a été émise et est actuellement en circulation.

L'intérêt des obligations à revenu variable n'est payable qu'en tant que les recettes nettes de la compagnie pour chaque semestre suffisent à payer icelui après qu'il aura été pourvu au service des intérêts et aux sommes requises pour le fonds d'amortissement sur toutes les obligations en circulation de la compagnie ou de ses filiales et sur toutes autres obligations qui pourront être créées par la compagnie et émises jusqu'à concurrence d'un montant total de \$7,500,000.

La compagnie n'a payé aucun intérêt sur aucune obligation à revenu variable depuis la date de leur émission.

Des obligations-or consolidées de l'émission susmentionnée, et pour un montant de \$2,500,000 ont été autorisées et émises et vendues aux fins de procurer les fonds nécessaires au paiement des obligations de la "Quebec, Montmorency and Charlevoix Co. dont l'échéance était le 1er juin 1923. Des responsabilités additionnelles furent aussi encourues aux fins d'obtenir les fonds nécessaires pour parfaire ce paiement et rencontrer les frais nécessaires aux opérations de la compagnie, en général, de même qu'à des améliorations.

L'offre présentement faite par la "Quebec Power Co. n'a été arrêtée qu'après un examen soigneux des propriétés de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. et après étude de ses affaires, présentes et à venir. Des détenteurs d'obligations à revenu variable représentant plus de vingt-quatre pour cent de la valeur au pair des obligations à revenu variable émises et en circulation ont déjà manifesté leur désir d'échanger les titres qu'ils détiennent pour des actions privilégiées, à 7 p.c. de la "Quebec Power Co. sur la base de l'offre ci-faite.

L'on s'attend à ce que des dividendes sur les actions privilégiées de la "Quebec Power Co. soient gagnés et régulièrement versés.

Les détenteurs d'obligations à revenu variable qui désirent accepter l'offre d'échange de leurs titres

sus-mentionnés devront déposer leurs obligations à la "National Trust, 153, rue St-Jacques, à Montréal, avant la date indiquée comme expiration de cette offre, et ils recevront en échange un reçu donnant droit au dépôt de recevoir un certificat, ou plus, pour des actions privilégiées, à 7 p.c., de la "Quebec Power Co. sur la base de l'offre susmentionnée. Les certificats pour telles actions privilégiées seront émis et livrés aussitôt qu'il sera raisonnablement possible de le faire, et avis en sera donné au déposant par la "National Trust Co."

Au cas où le choix du détenteur sera celui de paiement en espèces, les obligations à revenu variable devront de même être déposées à la "National Trust Co. contre reçu qui sera émis à cette fin, et le paiement du montant revenant au déposant sera fait avant l'expiration d'une période de 30 jours à compter de l'émission de tel accusé de dépôt.

LETTRE CONJOINTE

Elle est adressée par la "Quebec Power" aux actionnaires et aux obligataires de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. et de la "Quebec Power Co. qui est, jointe aux actionnaires et aux obligataires, la lettre dit:

La teneur de ces deux offres n'a été approuvée qu'après étude intégrale de la position financière de chacune des deux compagnies et parce qu'il est essentiel que les intérêts des deux compagnies soient coordonnés de façon effective afin de pourvoir aux opérations financières futures, d'exécuter les additions et améliorations nécessaires, et d'assurer une administration économique. Il est clair que ces diverses fins sont essentielles à l'accroissement des profits découlant de ces entreprises.

Min que les actionnaires détenteurs d'obligations à revenu variable de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. puissent avoir une idée adéquate de l'état réel de leurs propriétés comme de la position financière de leur compagnie, nous avons fait faire une étude générale des propriétés et des experts ont vérifié cette position financière; de plus, toutes les faits qui ont été possibles d'obtenir, en rapport avec les diverses émissions de la compagnie de valeurs en circulation ont été examinés. Les renseignements ci-dessous soumis à MM. les actions et détenteurs d'obligations à revenu variable de la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. sont basés sur cette enquête."

Après la description des propriétés de la "Quebec Railway", la lettre continue:

"Les propriétés susmentionnées sont, somme toute, en assez bon état. Des sommes considérables, cependant, seront nécessaires incessamment pour pourvoir aux réparations et améliorations indiquées. Si ces réparations et améliorations sont exécutées, et si elles sont subéquemment entretenues de façon adéquate, tout laisse croire que les recettes possibles de coulant de ces propriétés augmentent de notable façon.

Présentement, la compagnie met à contribution, d'appréciable façon, toute l'énergie qu'elle peut se procurer à ses propres sources d'alimentation, mais elle ne peut accroître ses recettes, d'une manière notable, que si de nouveaux développements sont entrepris ou à moins que des contrats satisfaisants ne soient passés entre elle et une autre organisation aux fins de se procurer d'autres fournitures d'énergie.

Ses ressources — à la suite de pertes subies à cause de certaines entreprises et de certains développements opérés par votre compagnie, et que vous connaissez — ne sont pas suffisantes pour couvrir les frais d'entretien et de remplacement, non plus qu'à compenser la dépréciation, et les fonds nécessaires à pourvoir aux additions requises par l'outillage producteur et distributeur de notre compagnie n'ont pas été disponibles.

Le bilan dressé d'après les livres de la compagnie au 31 mai 1923 indique un déficit de \$456,150 entre l'actif et le passif courants. Ce déficit a été augmenté depuis le 31 mai par d'autres emprunts au montant de \$750,000, à la "Quebec Power". Après cet exposé la lettre continue:

Le passif courant comprend les réclamations de plusieurs créanciers qui exigent le versement des sommes dues; les montants nécessaires au règlement de ces créances devront être trouvés dans un avenir prochain. De plus, il est clair que d'importants montants considérables devront être appliqués, de peu, à des réparations urgentes et aux agrandissements nécessaires à la division ferroviaire, à l'usine à gaz, et au système des tramways.

Il ne semble pas prudent d'essayer d'obtenir ces montants additionnels sur le seul crédit de la compagnie, et il est impossible de les obtenir à des conditions satisfaisantes pour la vente d'autres titres, même si une telle émission était recommandable. Si la fusion des intérêts de votre compagnie et de la "Quebec Power Co. peut être accomplie, l'on s'attend à ce que la "Quebec Power Co. grâce à son propre crédit ou à ses affiliations, puisse fournir les fonds nécessaires aux fins ci-haut.

Quant à ce fait que la "Quebec Railway, L. H. & P. Co. ne peut obtenir ces sommes additionnelles par son propre crédit, les actionnaires sont priés de considérer que l'émission de la compagnie, en circulation, d'obligations hypothécaires consolidées, à cinq pour cent, se montant à \$10,000,000, a été entièrement vendue, sauf un montant de \$911,000 détenu en mains tierces pour retirer les obligations en circulation, des filiales. Il n'existe pas de fonds d'amortissement pour les obligations antérieures des filiales non plus que pour les obligations hypothécaires consolidées de l'émission susdite. Il faut un paiement annuel de \$422,000 pour pourvoir, à date, à un fonds d'amortissement suffisant au paiement, à échéance, de ces obligations en circulation.

L'offre soumise aux détenteurs de ces obligations à revenu variable énumère de façon très détaillée les conditions d'émission et de garantie de ces obligations à revenu variable, émises pour couvrir les responsabilités de la compagnie quant aux obligations de monnaie française, à 5 p.c., lesquelles avaient été

(Suite à la sixième page.)

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Durant Juillet et Août, Nos Magasins Fermeront à 6 Heures (heure avancée) le Samedi comme les autres jours

Coton

JAUNE BENGAL, 40 pouces; belle qualité souple; la verge, .18

Batiste

Lonsdale de belle qualité; 36 pouces; la verge .18½

Toile Union

à rouleaux; bordure rouge; bonne qualité, appropriée aussi pour torchons de vaisselle; la verge .15

Grosse Toile Union

21 pouces; bordure rouge; qualité très supérieure; la verge .15½ —Entresol.

Bas en Soie Artificielle 19 pour Dames; la paire

Vous est-il possible de trouver une plus belle offre? Il est vrai que ces bas sont des seconds, mais il faut un œil bien exercé pour y trouver de très légères imperfections qui n'en affectent pour ainsi dire pas l'apparence et pas du tout la durée; haut, bout du pied et talon renforcés. Pointures 8-12 à 10.



Messaline

noir tout soie, fini brillant, garantie ne pas se refouler ni s'effiloche. Réduit de 1.95 à 1.49

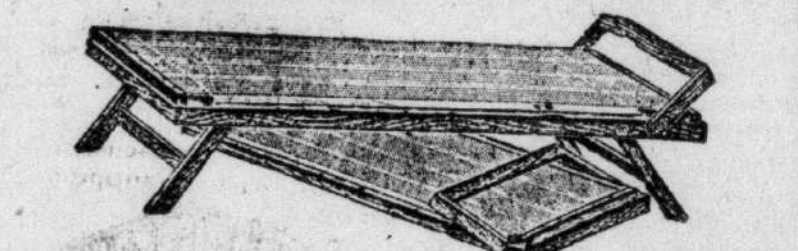
Taffetas

chiffon, d'un beau noir jais, pesant spécial pour jupes, robes, etc. Réduit de 2.50 à 1.69

Moiré

antique, d'un beau noir jais, pesant spécial pour manteaux et collerettes. Réduit de 3.50 à 2.49 —Au rez-de-chaussée.

Meubles et Literie



LIT DE CAMP, cadre en bois franc; fil métallique tissé très fin; Pâtes et appuie-têtes se repliant, tel que vignette 3.45

LIT PLIANT, avec matelas, tel qu'illustré, cadre en acier de forme angulaire. Sommier en fil métallique quadrillé. Dimensions 2.6 x 6.0. Ces lits n'ont que 8 pouces d'épaisseur une fois fermés. Complet avec matelas 9.50

SOFA-LIT double, cadre en acier, sommier tissé double ou quadrillé, matelas couvert de jolies cretonnes 10.50

Berceuses en osier fini brun foncé, dossier et siège couverts en jolies cretonnes 10.75 —Au deuxième.

Pâtisserie

TARTES aux pommes, aux pêches, aux prunes ou aux abricots; chacune 29

TARTES au citron, chacune 39

Pas de livraison pour ces tartes.

BEIGNETS et BRIOCES; 2 douzaines 29

GATEAUX aux fruits Genoa et Sultan ou à l'éclair ou chocolat; la livre 39

GATEAUX DE NOCES

Assortiment complet d'ornements, fleurs argentées, bouquets, dragées, etc., pour gâteaux de nocces, de fêtes, d'anniversaires. Téléphone 8000 Est

—Au rez-de-chaussée.

GANTS

longs en pure soie, 12 boutons, pour dames, nuance tan ou noir. Bout des doigts double. Pointures 6 et 6½. .49

GANTS

blancs en fil de Lille pour dames; longueur 12 boutons. Pointures 6 à 8. Qualité 1.25, prix spécial du vendredi .89

—Au rez-de-chaussée.

TISSU MOCO

mercerisé, nuances: saumon, rose perle, vieux rose, sable et blanc. 36 pouces de largeur. Teinte durable. Vendu dredi 59

—Entresol.

Tous nos Complets Palm Beach 17.95

évalués jusqu'à 30.00

Véritables Palm Beach d'importation américaine, modèles élégants, confection soignée, pour hommes ou jeunes gens.

Pantalons en duck blanc ou kaki; bonne qualité. Toutes grandeurs 1.89

—Au rez-de-chaussée.

Pantalons de flanelle blanche tout lavés, unis ou à rayures. Pantalons de toile et très légers. 7.50

Beaux pyjamas en coton, échantillons de voyageurs, quelques-uns légèrement saisis; Aucun ne vaut moins du double du prix de cette vente. Tissus: Soiesette, Madras, etc. Rayures de couleur sur fond blanc; grandeurs 36 à 44. Prix extra spécial du vendredi 1.98

COSTUMES DE BAIN pour hommes; coton bleu-marin; modèle avec jupe à même. Grandeurs 34 à 44. Prix spécial du vendredi 1.00

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Gagné, Directeur-Gérant

rues Sainte-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.